





## LE MOT DU MAIRE

2008 a connu le renouvellement du Conseil municipal avec l'arrivée de cinq nouveaux élus issus d'une liste élargie. Cette équipe représentative de la population s'est rapidement mise au travail afin d'échafauder de nouveaux projets.

Durant cette année nous avons restauré la toiture de nos trois lavoirs, mais surtout nous avons pu apprécier l'ouverture de la micro crèche « La cadole des Petits Loups » sous l'égide de l'intercommunalité. Ce bel exemple de coopération intercommunale redonne vie à notre village à la satisfaction des nombreux jeunes parents qui sont venus élire domicile dans notre commune.

L'approbation de la carte communale par les services de l'état en février relève de la même ambition en faveur d'un rajeunissement de notre population.

2009 verra l'aménagement d'une aire de jeux multi sports sur le terrain près de l'église et l'entretien de notre voirie sur des secteurs qui restent à définir.

En fonction de nos possibilités financières, la réfection du clocher de l'église est à l'étude.

Je me dois cependant de vous faire part de la nouvelle politique du Conseil Général qui, compte tenu des restrictions budgétaires, portera ses efforts en priorité sur les écoles et sur des gros projets structurants respectueux de l'environnement, ainsi que des initiatives basées sur des économies d'énergie. Si cette politique paraît cohérente, au vu des enjeux de notre société, elle n'est pas moins inquiétante pour nos petites communes rurales, dont l'entretien de la voirie pourrait rapidement en souffrir.

L'année 2009 s'annonce difficile sur un plan économique. Souhaitons qu'elle n'affecte pas trop l'économie locale même s'il est illusoire de penser qu'il n'y aura pas de difficultés pour certains ou d'entraves à des projets pour d'autres.

Je profite de ce bulletin pour remercier tous les élus qui font vivre la commune au même titre que les présidents d'associations, dont les ambitions ne manquent pas comme vous pourrez le découvrir dans les pages qui suivent.

J'y associe bien évidemment les employés communaux qui, au fil des années, déploient leurs compétences respectives au service de tous.

En cette fin d'année, permettez-moi d'avoir une pensée pour ceux qui nous ont quittés cette année et qui avaient profondément marqué notre commune.

Dans l'attente de nous retrouver nombreux le samedi 3 Janvier à la salle communale pour partager un moment de convivialité, je vous présente ainsi qu'à vos proches mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2009.

# PAGES FINANCIERES

## COMPTE ADMINISTRATIF 2007

| DEPENSES<br>FONCTIONNEMENT |                                 | BP + DM<br>2007 | CA 2007           |
|----------------------------|---------------------------------|-----------------|-------------------|
| 011                        | Charges à caractère g al        | 79 648          | 41 079.04         |
| 012                        | Charges de personnel            | 54 855          | 52 992.05         |
| 022                        | Dépenses imprévues              | 9 000           | -                 |
| 023                        | Virement à la section d'inv.    | 52 491          | -                 |
| 65                         | Autres charges gestion courante | 31 050          | 30 969.15         |
| 66                         | Intérêts des emprunts           | 3 800           | 3 548.63          |
| 67                         | Charges exceptionnelle          | -               | -                 |
|                            |                                 | <b>230 844</b>  | <b>128 588.87</b> |

| RECETTES<br>FONCTIONNEMENT |                             | BP + DM<br>2007 | CA 2007           |
|----------------------------|-----------------------------|-----------------|-------------------|
| 002                        | Report à nouveau            | 71 912          | 71 912.55         |
| 013                        | Atténuation de charges      | -               | 916.54            |
| 70                         | Vente de produits           | 3 100           | 5 520.48          |
| 73                         | Produits de la fiscalité    | 62 101          | 72 856.41         |
| 74                         | Dotations et participations | 90 731          | 91 822.32         |
| 75                         | Autres produits de gestion  | 3 000           | 1 355.24          |
| 76                         | Produits financiers         | -               | 965.00            |
| 77                         | Produits exceptionnels      | -               | 50.64             |
|                            |                             | <b>230 844</b>  | <b>245 399.18</b> |

| DEPENSES<br>INVESTISSEMENT |                           | BP + DM<br>2007 | CA 2007          |
|----------------------------|---------------------------|-----------------|------------------|
| 001                        | Déficit antérieur reporté | -               | -                |
| 020                        | Dépenses imprévues        | 4 000           | -                |
| 041                        | Opérations patrimoniales  | -               | -                |
| 16                         | Capital des emprunts      | 13 000          | 12 946.99        |
| 20                         | Carte communale           | 15 000          | 13 967.88        |
| 21                         | - travaux                 | 7 000           | 7 547.23         |
|                            | - remorque, outils        | 6 000           | 6 413.86         |
|                            | - informatique            | 1 500           | 1 055.46         |
|                            | - cimetière               | 6 000           |                  |
| 23                         | voirie                    | 51 000          | 50 495.18        |
|                            |                           | <b>103 500</b>  | <b>92 426.60</b> |

| RECETTES<br>INVESTISSEMENT |                                  | BP + DM<br>2007 | CA 2007          |
|----------------------------|----------------------------------|-----------------|------------------|
| 001                        | Excédent reporté                 | 22 109          | 22 109.29        |
| 021                        | Virement de la section fonction. | 52 491          | -                |
| 040                        | Opération d'ordre                | -               |                  |
| 10                         | FCTVA                            | 6 900           | 6 803.00         |
| 13                         | Subventions d'investissement     | 22 000          | -                |
| 204                        | Subventions d'équipement         | -               | -                |
| 041                        | Opérations patrimoniales         | -               | -                |
|                            |                                  | <b>103 500</b>  | <b>28 912.29</b> |

fonctionnement : excédent de 116 810. 31 €

**Résultat de l'exercice :**

**excédent de 53 296.00 €**

investissement : déficit de 63 514.31 €



## BUDGET PREVISIONNEL 2008

### FONCTIONNEMENT

| DEPENSES |  |         | RECETTES |                             |         |
|----------|--|---------|----------|-----------------------------|---------|
| 011      | Charges à caractère général            | 92 285  | 002      | Excédent reporté            | 53 296  |
|          |  |         |          | Dissolution SIE             | 1 244   |
| 012      | Charges de personnel                   | 55 040  | 70       | Produit des services        | 5 100   |
| 022      | Dépenses imprévues                     | 10 000  | 73       | Produit des impôts directs  | 62 420  |
| 023      | Virement à la section d'investissement | 22 158  | 74       | Dotations et participations | 90 000  |
| 65       | Charges diverses de gestion courante   | 33 600  | 75       | Autres produits de gestion  | 6 500   |
| 66       | Intérêt des emprunts                   | 3 100   | 76       | Produits financiers         | -       |
| 681      | Dotations d'amortissement              | 2 377   | 77       | Produits exceptionnels      | -       |
|          |  | 218 560 |          |                             | 218 560 |

### INVESTISSEMENT

| DEPENSES  |  |                          | RECETTES |  |         |
|-----------|--|--------------------------|----------|--|---------|
| 001       | Déficit antérieur  | 63 515                   | 001      | Solde d'exécution (dissolution du SIE)   | 326     |
| 020       | Dépenses imprévues   | 5 000                    | 021      | Virement de la section de fonctionnement | 22 158  |
| 16        | Capital des emprunts   | 13 500                   | 10222    | FCTVA                                    | 10 140  |
| 21        | Photocopieuse<br>Lampes communales<br>Matériel salle communale | 2 000<br>3 500<br>1 000  | 1068     | Excédents de fonctionnement              | 63 514  |
| 21<br>316 | Cimetière<br>Toit en zinc de l'école<br>Toits des lavoirs      | 4 000<br>22 000<br>6 000 | 1323     | FDAVOC                                   | 22 000  |
|           |  | 120 515                  | 28       | Dotations d'amortissement                | 2 377   |
|           |  |                          |          |  | 120 515 |

# SOUS L'OEIL DE MARIANNE

## Principales décisions prises par vos élus en 2008

Vos conseillers municipaux se sont rassemblés autour de la « table hexagonale » à huit reprises à l'occasion du conseil municipal ordinaire. Ils ont également participé à de très nombreuses séances de travail au titre de diverses commissions.



## INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL



### De gauche à droite :

Gilles CHARPY, Christophe POINT, Michel BALDASSINI, Amelle CHAPUIS,  
Gérard CHAMBARD, François DEDIENNE, Daniel CHEVENET, Claire CORNILLON,  
Karine RATTEZ, Alain CHIODINI, Bernard MOINE.

### - Election (C.M. du 14/03)

|                    |                          |
|--------------------|--------------------------|
| Michel Baldassini  | Maire                    |
| François Dediennie | 1 <sup>er</sup> adjoint  |
| Gilles Charpy      | 2 <sup>ème</sup> adjoint |
| Christophe Point   | 3 <sup>ème</sup> adjoint |

- Composition des commissions et désignation des délégations (C.M. du 31/03)

## COMMISSIONS

**M. Baldassini président de droit de toutes les commissions, vice-présidents en gras**

|   |  |
|---|--|
| <b>Voirie – Erosion</b>                                     | C. Point – G. Charpy – D. Chevenet – G. Chambard – B. Moine  |
| <b>Bâtiments et cimetière</b>                               | G. Chambard – K. Rattez – F. Dedienne – G. Charpy – A. Chiodini – C. Cornillon – C. Point – B. Moine – P. Rattez – J. Guillot – J. Guyon |
| <b>Impôts directs</b>                                       | C. Cornillon (D. Colin) - F. Dedienne (A. Guilloux) - G. Charpy (D. Baudras)   |
| <b>Fleurissement<br/>Environnement<br/>Maîtrise énergie</b> | A. Chiodini – C. Point – A. Chapuis – C. Cornillon – F. Dedienne – E. Zingraff – G. Putin – D. Gabry                                     |
| <b>Bois et affouages</b>                                    | C. Point – D. Chevenet – J. L. Zingraff – P. Martin  |
| <b>Révision liste électorale</b>                            | G. Charpy – D. Baudras   |
| <b>Communication</b>  | C. Cornillon – A. Chapuis – F. Dedienne  |
| <b>Salle communale</b>                                      | G. Charpy – F. Dedienne – A. Berniquet –   |
| <b>Relation associations</b>                                | C. Cornillon – K. Rattez – A. Chapuis  |
| <b>Jeunes – conseil</b>                                     | A. Chapuis – C. Cornillon – C. Point – F. Dedienne – K. Rattez – A. Chiodini –   |
| <b>Action sociale</b>                                       | F. Dedienne – C. Cornillon – K. Rattez – A. Chapuis<br>M. Thurisset – C. Baguet – L. Lindeperg – F. Baldassini – E. Zingraff –           |

## DELEGATIONS

|                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| <b>Intercommunalité</b>           | M. Baldassini – F. Dedienne – suppléants : G. Charpy – C. Point    |
| <b>SIVOM :</b>                    | G. Charpy – D. Chevenet – suppléants : M. Baldassini – F. Dedienne |
| <b>- charte ( bornes Camille)</b> | C. Cornillon – A. Baguet   |
| <b>CIAS</b>                       | F. Dedienne – M. Thurisset   |
| <b>Syndicat des eaux</b>          | G. Charpy – B. Moine – suppléants : C. Point – G. Chambard         |
| <b>Syndicat électrification</b>   | C. Point – G. Chambard –suppléant : B. Moine                       |
| <b>SMETOM</b>                     | D. Chevenet – A. Chiodini  |
| <b>Syndicat de cylindrage</b>     | B. Moine – D. Chevenet   |
| <b>ADETOURE</b>                   | A. Chapuis – G. Charpy   |
| <b>Route Vins Mâconnais</b>       | Selon disponibilités   |
| <b>Défense nationale</b>          | G. Charpy  |

## BUDGET

Le produit des impôts directs et de la DGF attendu pour 2008 étant sensiblement équivalent à 2007, décision de maintenir les mêmes taux : Taxe d'habitation : 6,77% - Foncier bâti : 9,20% - Foncier non bâti : 31,62% - Taxe professionnelle : 11,39% (C.M. du 05/04)  
 Décision d'accorder une subvention exceptionnelle de 250 € pour l'organisation de la Saint Vincent tourmante qui aura lieu en Mâconnais en janvier 2009 (C.M. du 06/12).

## BATIMENTS COMMUNAUX

- Ecole communale : établissement d'une convention de mise à disposition des locaux à la communauté de communes " Mâconnais – Val de Saône" afin d'y installer une micro crèche intercommunale (C.M. du 23/02).  
Suite aux nombreuses fuites constatées, décision de réfection du toit en zinc au des sus des locaux de la classe maternelle et du préau (C.M. du 14/03).  
Travaux de mise aux normes de l'installation électrique dans l'appartement du 1er étage (C.M. du 05/04).
- Garage communal : sinistre
  - au cours de la réunion de décembre 2007, l'expert de l'entreprise de char pente prend les torts à sa charge, puis les refuse par lettre recommandée.  
Décision de contacter tous les experts (C.M. du 23/02).
  - courrier à l'expert de l'assurance MAAF (C.M. du 03/05).
  - courrier au BET Condon qui a fait l'étude de charpente (C.M. du 21/06).
  - face à l'échec flagrant d'un règlement amiable, décision de saisir la protection juridique de l'assurance communale Groupama (C.M. du 06/09).
  - suite à la réunion des différents experts sous l'autorité de l'expert Groupama, il est décidé de réaliser des expertises complémentaires afin de proposer des solutions pour résoudre les désordres (C.M. du 06/12).
- Lavoirs : entretien des toits des lavoirs de Collonges et Sagy (C.M. du 14/03).
- Eglise : consultation d'entreprises pour la réfection de la couverture du clocher (C.M. du 03/05).

## TERRAINS COMMUNAUX

- Espace de l'église : décision de construire une aire de loisir de proximité : création d'une commission d'étude (C.M. du 14/03). Après de nombreuses réunions, rencontres et visites, choix d'entreprises pour la réalisation de la plate-forme et l'installation du matériel (C.M. du 18/10).
- Cimetière : Annulation de la décision de reprise de la concession sise carré 1, n° 47 suite à la demande de M. Guennebaud (C.M. du 06/09).
- Allée des Tilleuls : remplacement de quatre tilleuls manquants (C.M. du 06/12).

## ENVIRONNEMENT

- Nuisances sonores : lecture du courrier de la DDASS suite à la mesure de l'intensité sonore des aboiements de chiens de M. Tardy (C.M. du 21/06).
- Verger : suite à l'appel à projet du Conseil Régional de Bourgogne afin de favoriser la conservation d'espèces fruitières anciennes, décision de faire acte de candidature pour planter pommiers et poiriers (C.M. du 21/06).  
Bail de location d'une parcelle de 32 a 80 en Chanaux afin d'y établir le verger.  
Convention de mise à disposition de l'association Cruzille Patrimoine pour animer le site : plantation, greffage, récoltes... (C.M. du 06/09).
- Fleurissement : décision de fleurir 14 lieux de la commune. Mise en place d'une aire de compostage sur le terrain communal du Chanay (C.M. du 03/05).
- Roche Sainte Geneviève : un projet d'initiation à l'escalade dans le cadre des journées du Comité de Soutien aux Associations du Canton de Lugny jugé trop dangereux reçoit un avis défavorable (C.M. du 14/03).
- Tri sélectif : les containers du Point d'apport volontaire sur la place du lavoir étant jugés disgracieux, il est décidé de les installer le long de la VC 1 au sud de l'ex maison Chevenet (C.M. du 21/06).
- Détournement de ruisseau : Transmission d'un courrier de la CAPEN sollicitant les dispositions que le riverain compte prendre ainsi que ses observations à transmettre à la mairie (C.M. du 06/09).

## PATRIMOINE

- Le plan des propriétés de M. le Marquis de Villefranche établi en 1827 étant en très mauvais état de conservation (moisissures et déchirures), il a été décidé de le déposer aux Archives départementales à fin de restauration (C.M. du 21/06).
- Rapport chiffré du président de Cruzille Patrimoine à propos des travaux réalisés à la guinguette par les bénévoles du chantier REMPART 2008 (C.M. du 06/12).

## MATERIEL

- Décision d'achat de matériel de reprographie pour le secrétariat : photocopieur (C.M. du 06/09).
- Décision d'achat d'outillage et d'équipements de sécurité pour l'OEVP (C.M. du 03/05).

## VOIRIE

- Travaux programmés pour 2008 (C.M. du 3/05) :
  - bouchage de trous route de Fagnes, à réaliser par OEVP
  - réfection du virage près de l'église.
- Eclairage communal : modernisation de 8 lampes dans le quartier des hauts de Colonges (C.M. du 23/02).  
Installation d'une lampe supplémentaire, sur la VC n°1 en face de l'entrée de la micro crèche (C.M. du 21/06).
- Demande de la commune de Burgy : autorisation pour permettre à l'OEVP de réaliser des travaux d'entretien avec le tracteur et le broyeur. Décision d'appliquer les tarifs annualisés du syndicat de cylindrage (C.M. du 14/03).
- Chemin rural de Moine : décision de réouverture sur toute sa longueur pour tracer un sentier piétonnier (C.M. du 28/02).  
Curage d'une serve mitoyenne privée remblayée lors des travaux de nettoyage de la rivière réalisés par le Sivom en 1990 (C.M. du 03/05).
- Ruissellement : étude de l'impact du ruissellement des eaux de pluie sur la VC n° 3 et des mesures à envisager (C.M. du 18/10).
- Circulation : limitation de la vitesse à 30 km/h sur la portion de la VC n° 4 entre la place du lavoir et l'église. Mise en sens unique de la portion de la VC n° 1 entre la micro crèche et la RD n° 161 (dans le sens nord – sud) ; pose d'un Stop à l'intersection avec la départementale (C.M. du 06/09).
- Nouvelle politique du Conseil Général : La voirie communale ne sera plus subventionnée, la priorité étant portée sur la construction d'école, de cantine, l'amélioration thermique et l'accessibilité des bâtiments communaux, l'aménagement des centres bourg. Une aide exceptionnelle voirie de 11 000 € a été attribuée à Cruzille pour 2009 (C.M. du 06/12).

## FORET

- A la demande du président de l'association Les Chasseurs de Cruzille, l'entretien des layons des bois des Epines sera effectué par les adhérents de cette société (C.M. du 06/09).
- Taxe d'affouage maintenue à 50 €. Désignation des garants : MM. Point, Zingraff et Martin. Remise d'un règlement aux attributaires. (C.M. du 06/09).

## DIVERS

- Monument aux morts de la guerre de 1870-1871 à Lugny : une association de vétérans constituée en 1900 a lancé une souscription cantonale pour ériger un monument sur la place de l'église. Ce monument dont la pierre fissurée par les gelées a été restauré. Décision de participer au financement de cette restauration, les noms de cruzillois y étant inscrit (C.M. du 21/06).



- SIVOM : projet de construction d'une nouvelle station d'épuration à Montbellet (C.M. du 05/04).
- Communauté de Communes : rejet de la demande de la commune de Plottes pour intégrer la structure "Mâconnais – Val de Saône". Modification des statuts (C.M. du 03/05).
- GAEC Geneslait : délibération autorisant d'exploiter des terrains sur la commune de Cruzille (C.M. du 18/10).
- Perception de Lugny : rattachement à la Trésorerie de Tournus, au lieu de La Roche Vineuse (C.M. du 18/10).
- Incivilités : information de dégradations commises par des jeunes du village dans la propriété du château ainsi que d'insultes à l'égard du personnel. Courrier adressé aux parents des enfants concernés (C.M. du 14/03).

## HOMMAGES

- lecture d'un dossier de M. Potier à propos de Léon, petit Juif caché en 43-44 à Cruzille chez les parents d'Emite Combié (C.M. du 23/02).
- une minute de silence a été observée en souvenir de Pierre Rattiez conseiller municipal de nombreuses années et jusqu'en mars 2008 décédé brutalement en novembre (C.M. du 06/12).

## L'EAU DU ROBINET

"bilan de la qualité de l'eau du réseau public – analyses 2007 – Haut Mâconnais – Farges"

Cette notice jointe à notre facture d'eau avait de quoi interroger le lecteur attentif :

- ⇒ au recto, les analyses réalisées par la DDASS montrent un taux de pesticides de 0,12 microgrammes par litre (norme : 0,1) et qu'elle indique dans ses conclusions « ... toutes les analyses ont montré la présence de pesticides en particulier la Déséthyl-Atrazine (composé issu de la dégradation de l'Atrazine qui est un désherbant) à une teneur supérieure à la limite autorisée. Un traitement spécifique des pesticides sera mis en place en 2008. »
- ⇒ Au verso de cette même notice, on lit :  
 « **Les Pesticides** (herbicides, insecticides,...) : A l'état de traces dans les eaux, ils sont suspectés d'effets sur la santé lorsqu'ils sont ingérés durant toute une vie. Leur présence dans les eaux provient du ruissellement ou de l'infiltration des produits utilisés pour la protection des récoltes ou pour la destruction de la végétation indésirable.  
Les analyses effectuées ont révélé quelques traces de pesticides (déséthyl-atrazine) mais à une teneur inférieure à la limite de qualité actuellement en vigueur. »

Dans le bulletin municipal (n°22 de janvier 2008), on pouvait lire que le syndicat des eaux du Haut Mâconnais devait mettre en place des unités de traitement de l'eau afin de résoudre de façon définitive les problèmes de pesticides. Qu'en est-il exactement ?

Le taux de pesticides relevé est supérieur aux normes européennes mais inférieur au taux de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Quoi qu'il en soit, les travaux prévus ont été réalisés en novembre et le branchement des unités de traitement – skids – sera opérationnel dès fin janvier 2009.

Pour plus d'information, contacter le Syndicat des eaux du Haut –Mâconnais.

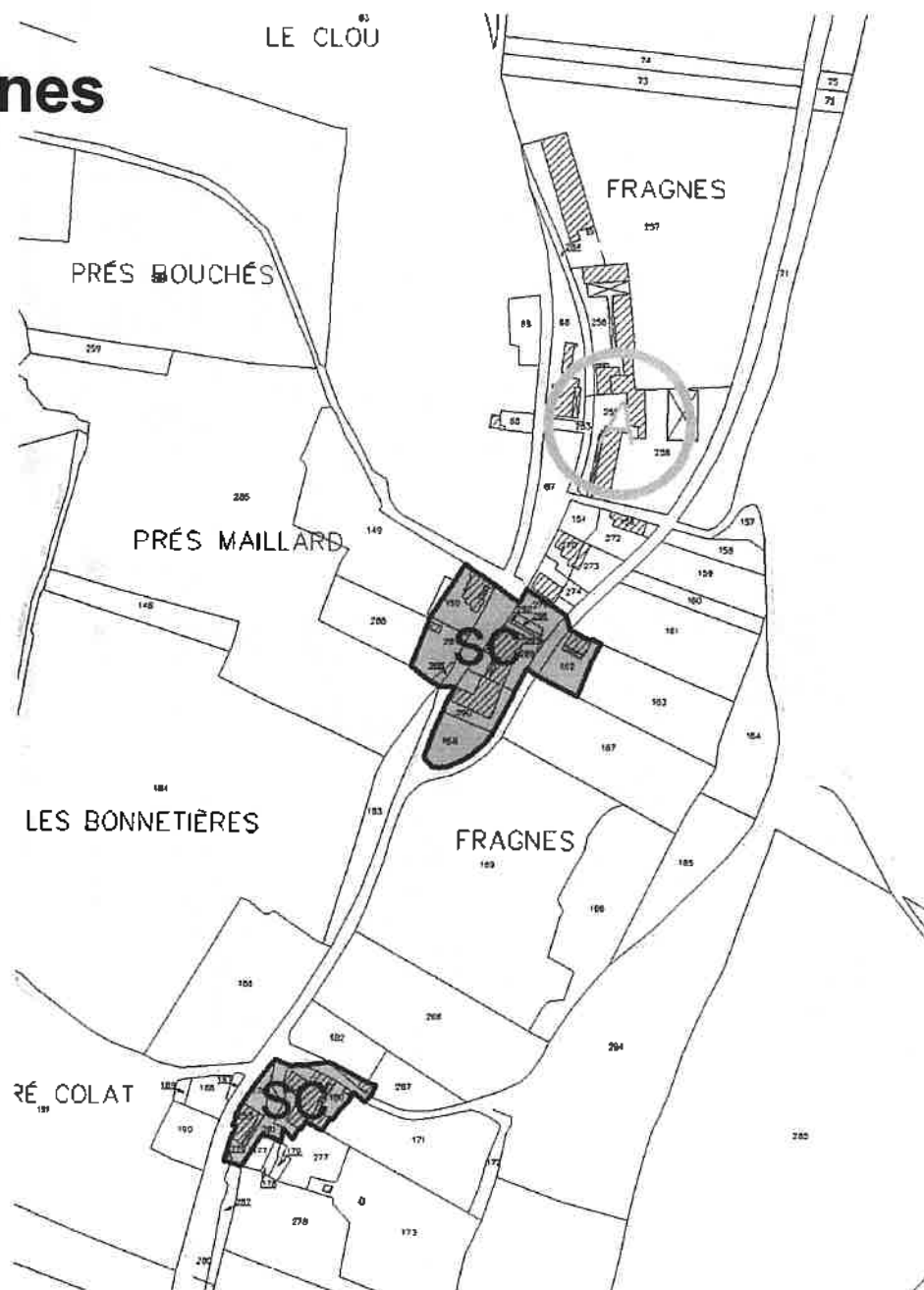
Vous pouvez également consulter les sites suivants :

<http://bourgogne.sante.gouv.fr> et [www.alterre-bourgogne.fr](http://www.alterre-bourgogne.fr)

## URBANISME : CARTE COMMUNALE

- Etude des remarques formulées auprès du commissaire enquêteur et élaboration du projet définitif en collaboration avec M. Flierden de la DDE.
- Approbation du document de carte communale à présenter aux service préfectoraux comprenant les documents opposables aux tiers : rapport de présentation, plan de zonage général et plan de zonage central (C.M. du 23/02)

# Fragnes



**CARTE COMMUNALE DE CRUZILLE** par arrêté d'approbation en date du 21/04/2008.



Installation agricole soumise au  
Règlement sanitaire départemental

**SC** : secteur constructible

**SNC** : secteur non constructible

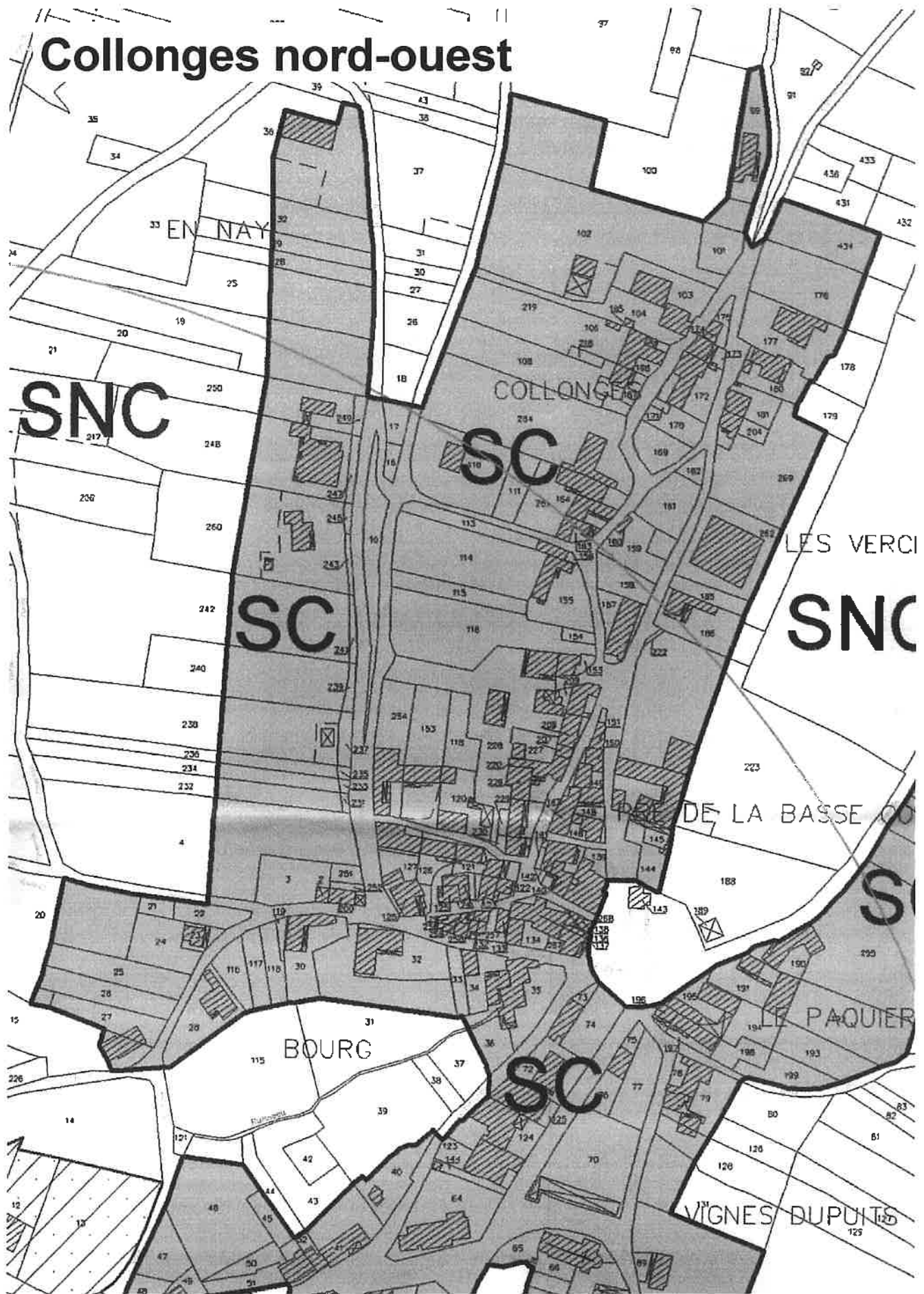


Périmètre de protection du château

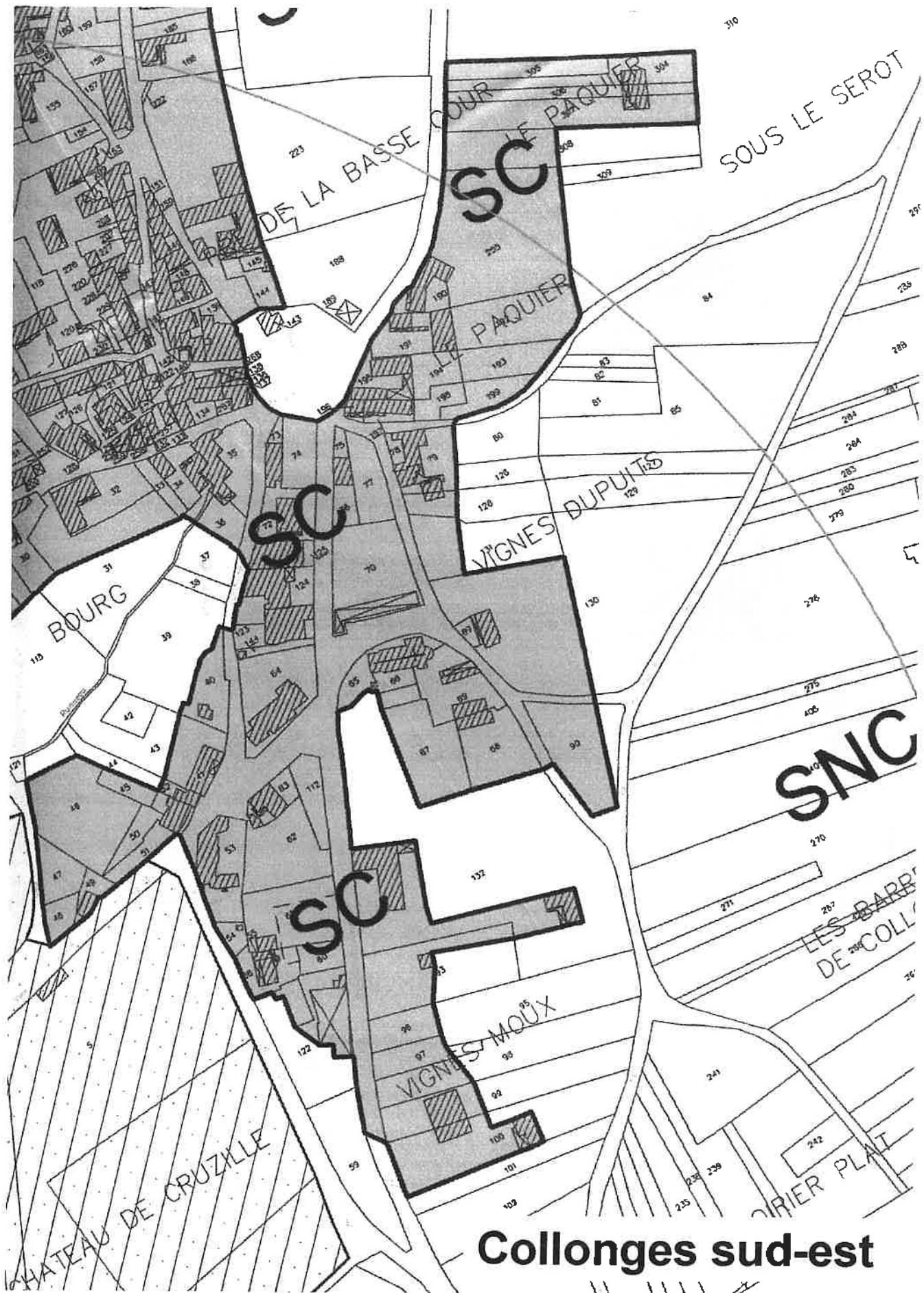


Site classé ( parc du château)

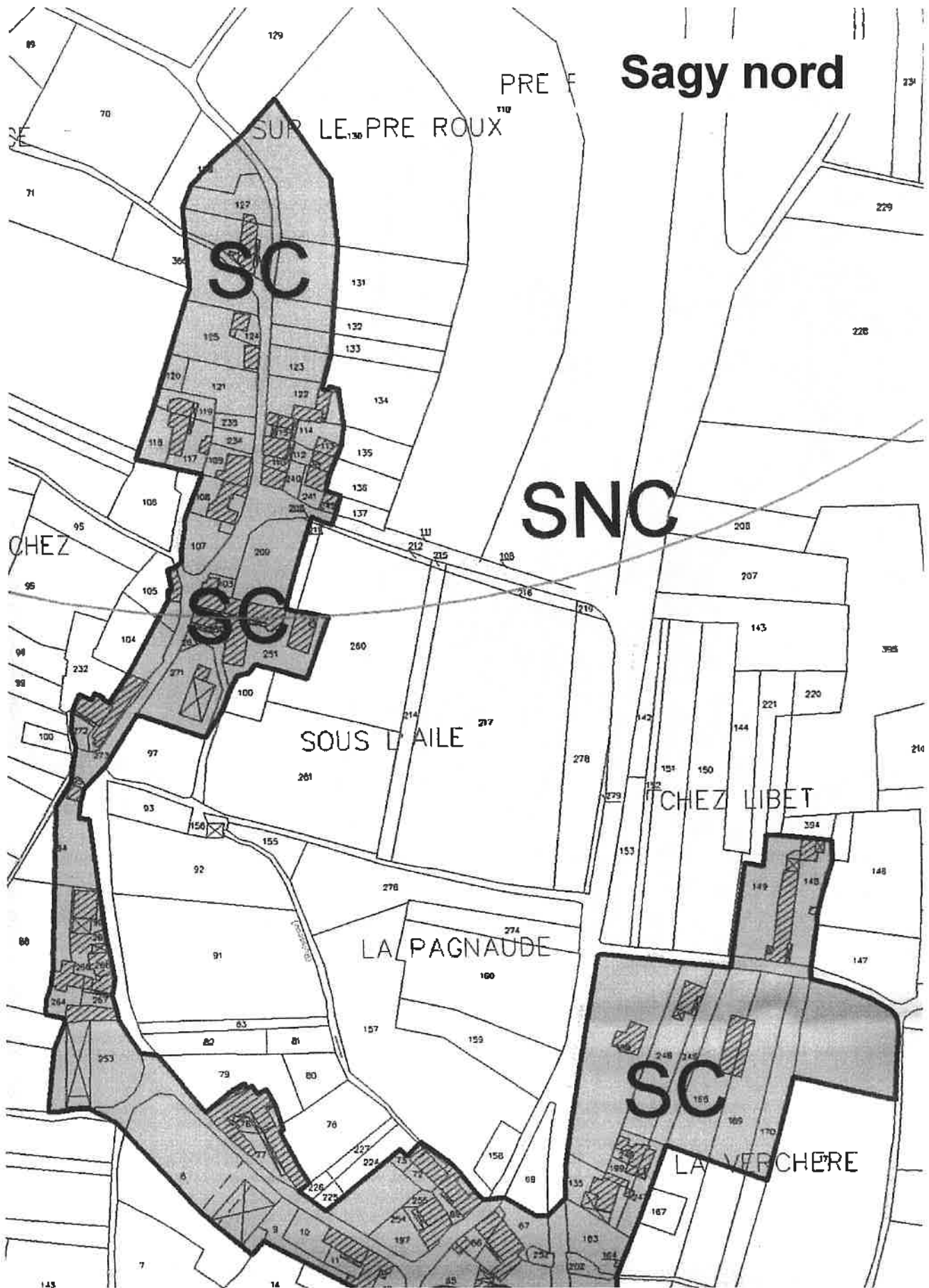
# Collonges nord-ouest



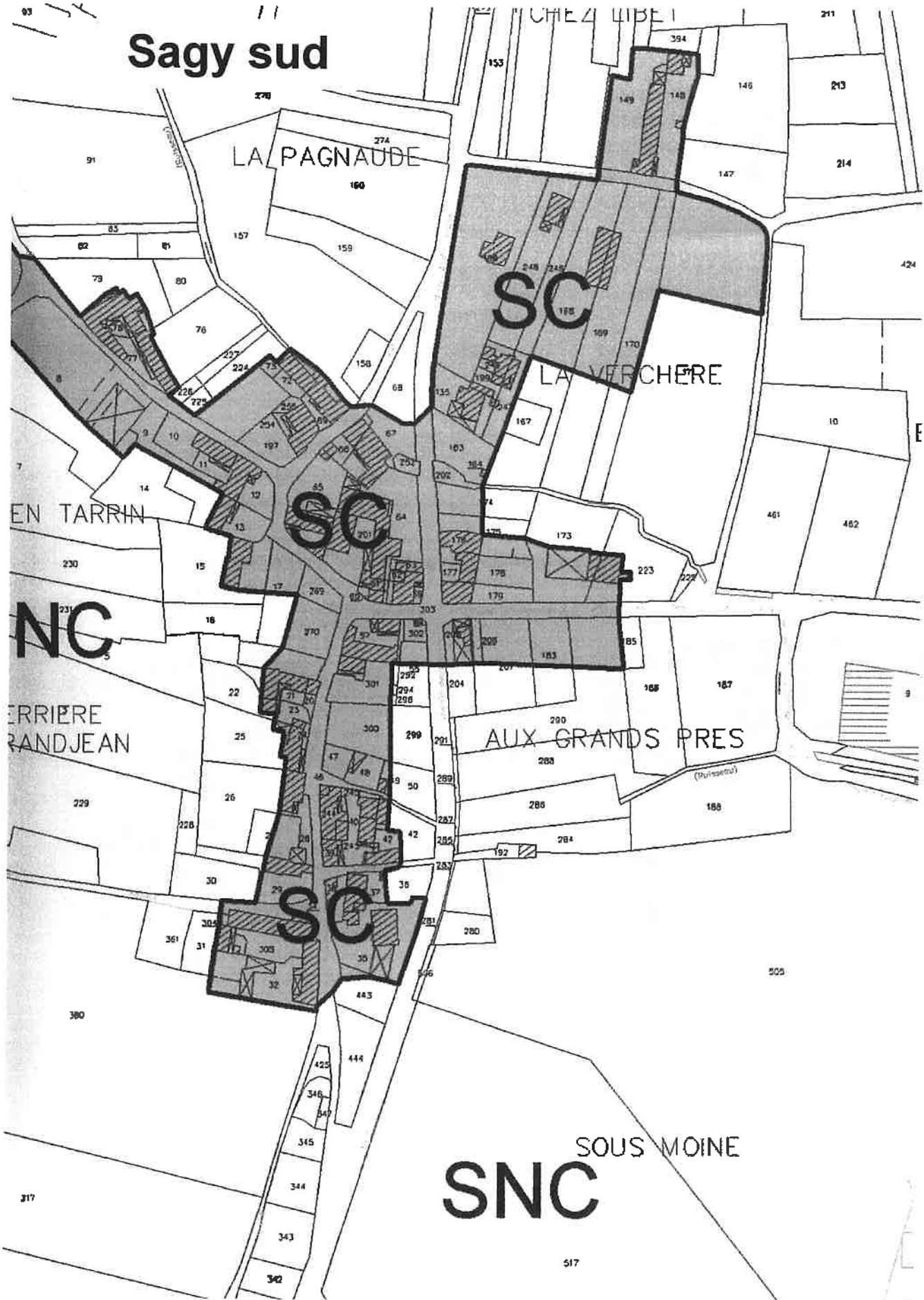




# Sagy nord



# Sagy sud





à consulter en Mairie



## CONSTRUIRE ET RESTAURER SUR LA COMMUNE

### AVANT-PROPOS

Le dossier est destiné à orienter les projets de construction neuve autant que de rénovation ou de réhabilitation. Elle s'appuie sur des observations réalisées sur le territoire de la commune de CRUZILLE. Elle ne peut toutefois refléter tous les cas particuliers et donne des orientations générales, à nuancer en cas de besoin par une étude spécifique, notamment quand le projet apparaît comme une réelle œuvre de création.

Même modeste, tous travaux altèrent ou au contraire valorisent notre cadre de vie. Construire n'est donc pas un acte anodin. Chaque projet de construction participe par son impact propre, mais aussi par les éléments d'accompagnement (clôtures, plantations, voies d'accès...) à l'évolution de notre environnement. Il appartient donc à chacun (futur habitant de CRUZILLE, aménageur, constructeur, architecte...) d'établir un projet qui s'intégrera au mieux.

Ce dossier vous permet d'alimenter la réflexion sur des aspects particuliers de votre projet : l'implantation des bâtiments, la volumétrie & les niveaux (1), l'aspect des murs & les couleurs (2), la couverture (3), les menuiseries, baies & ouvertures (4), les clôtures & plantations (5), l'intégration des panneaux solaires (6) et les constructions contemporaines (7).



### POUR MENER À BIEN VOTRE PROJET, IL CONVIENT DE DÉPOSER EN MAIRIE :

- un permis de construire pour :
  - toute construction nouvelle, même ne comportant pas de fondations ;
  - les travaux exécutés sur les constructions existantes entraînant la création de plus de 20 m<sup>2</sup> de surface hors œuvre brute (SHOB) ;
  - le changement de la destination, la modification de l'aspect extérieur ou du volume de constructions existantes ou la création de niveaux supplémentaires.
- une déclaration préalable pour :
  - les constructions qui créent entre 2 et 20 m<sup>2</sup> de SHOB ;
  - les constructions de moins de 2 m<sup>2</sup> qui ont une hauteur de plus de 12 mètres ;
  - les travaux de ravalement ;
  - les piscines non couvertes ;
  - les murs de hauteur supérieure à 2 mètres, lorsqu'ils ne constituent pas une clôture ;
  - les terrasses supérieures à 0,60 mètre de hauteur au-dessus du sol.

# INFOS EN BREF

**MAIRIE**, place des Tilleuls

Ouverte au public les Mardi et Vendredi de 16 h 00 à 18 h 30

Tel : 03 85 33 25 92 – Fax : 03 85 33 01 07 – Mail : [mairie.cruzille@wanadoo.fr](mailto:mairie.cruzille@wanadoo.fr)

## **Bienvenue aux nouveaux habitants**

La municipalité demande aux personnes nouvellement installées dans la commune de bien vouloir se présenter au bureau du secrétariat de mairie aux heures habituelles d'ouverture afin de se faire connaître et éventuellement de s'inscrire sur les listes électorales.

Ainsi le secrétariat sera en mesure de donner l'adresse des nouveaux habitants au préposé des Postes pour un meilleur acheminement du courrier ainsi qu'à d'autres services : dépannages, livraisons, EDF qui ont des difficultés à trouver les bonnes adresses.

## **Tarifs de location de la salle communale " LE CLUB "**

Lors de la réservation en mairie vous devrez fournir un chèque de caution, ainsi qu'une attestation d'assurance en responsabilité civile au nom de la personne qui loue la salle.

- réunion, apéritif : 50 €
- 24 heures : 150 € (+ 50 € en hiver)
- week-end : 200 € (+ 70 € en hiver)

## **Réglementation sur le bruit :**

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne sonore ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi : de 8 h à 19 h.
- le samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19h
- le dimanche et les jours fériés : de 10 h à 12 h.

## **Guide pour personnes âgées**

Édité par le centre intercommunal d'action sociale, il présente les différents hébergements, les aides financières, les soins et aides à domicile. A retirer à la mairie.

## **Eclairage Public :**

Lorsque vous constatez une défaillance de l'éclairage public, merci de le signaler à M. Christophe Point afin que nous puissions faire intervenir le service compétent.

## **Ordures ménagères**

Le ramassage est effectué à compter de 6 h 30 le mercredi matin (jeudi si le mercredi est férié). Des containers sont à disposition des résidents absents en semaine : près de la salle communale et à Sagy près des PAV.

## **Dépôts sauvages d'ordures :**

Il a été constaté des dépôts sauvages d'ordures ou de résidus de chantier sur différents sites du village. Ces pratiques sont strictement interdites et leurs auteurs s'exposent à des poursuites judiciaires.

## **Points d'apports volontaires (PAV)**

Le point PAV de Collonges ( place du lavoir ) a été déplacé : il est désormais implanté sur la VC n° 1 ( 150 m en dessous de l'entrée de la micro crèche).

Il existe trois lieux de colonnes sur la commune : route de Colongette à Sagy, VC n° 1 à Collonges et au croisement des routes de Fragnes et Ouxy.

Si l'une des colonnes est pleine, ne déposez rien au pied, déplacez-vous sur un autre site de la commune ou d'une autre commune ( tous les Points d'Apport Volontaire de la Communauté de Commune sont à votre disposition !).

### **Circulation**

A compter du 1er janvier 2009, la VC1 sera en sens unique dans le sens nord –sud ( de l'auberge du château à la RD 161). Un panneau STOP sera implanté au croisement avec la RD 161.

### **Passages de RELAIS en 2009**

Tous les trois mois : consulter le calendrier en Mairie

### **Déchetterie de Péronne**

Ouverture : Lundi et Vendredi de 14 h à 17 h  
Mercredi de 9 h à 12 h  
Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

### **SOLIDARITE PARTAGE**

L'association se fixe comme objectif de développer toutes initiatives utiles à la lutte contre la pauvreté et la précarité et de conduire des actions visant à prévenir les situations de détresse. Les bureaux sont situés rue Raymond Dorey à Tournus ( 03 85 32 16 89).

Outre une boutique alimentaire qui distribue une aide aux personnes nécessiteuses, elle a mis en place trois ateliers de réinsertion qui reçoivent les dons du public :

- l'atelier vestimentaire ( rue de l'hôpital - ouvert les Lundi, Mercredi, Vendredi matins et Mardi, Jeudi toute la journée – tel 03 85 51 71 76)

Les vêtements bébé, enfants, adultes, les accessoires ( ceintures, sacs à main, chaussures... ), le linge de maison sont triés, lavés, repassés et mis en vente à bas prix au magasin.

- l'atelier mobylettes (les Rochons – ouvert les Mardi, Vendredi matins et Lundi, Jeudi toute la journée – tel 03 85 32 53 49 ou 06 27 52 07 96)

Les vélos, cyclos ainsi que les meubles sont remis en état en vue d'être prêtés aux personnes en Contrat Emploi Solidarité accueillis par l'association.

- l'atelier jardin (à Lacrost – ouvert tous les matins – tel 06 79 87 91 54)

L'atelier cultive des légumes pour fournir la boutique alimentaire mais il accepte également les dons de particuliers en fruits et légumes lors de récoltes très abondantes. L'hiver, les personnes de cet atelier réparent les meubles ainsi que les logements d'urgence de l'association.

Pensez-y avant de jeter !

### **Le conciliateur de justice**

Savez-vous que vous avez la possibilité de résoudre de façon amiable des conflits entre particuliers (par exemple problème de mitoyenneté, recouvrement de sommes impayées, litiges locatifs de copropriété ou liés à la consommation, querelles de voisinage,... ) et des difficultés avec des professionnels (commerçants artisans, grandes enseignes).

Un conciliateur de justice est affecté au Canton de Lugny, il tient des permanences tous les 4ème vendredi de chaque mois à la Mairie de Lugny. Il ne reçoit que sur rendez-vous :

G M THIRION : 06.88.07.20.40

### **Aménagement de l'espace de l'église**

Toute la zone enherbée au sud du garage communal sera aménagée dès le printemps 2009 :

- dans la partie en dessous du noyer (qui sera conservé), installation d'une première série de jeux sur ressorts pour les petits : un pour 1 à 6 ans, un pour 2 à 8 ans.

- dans la partie au dessus, aménagement d'un terrain multisports de 24m x 13 m permettant la pratique par alternance du foot, du basket, du hand, du volley, du badminton ou du tennis ballon .

### **Recensement de la population**

La population légale de Cruzille en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 :

- population municipale : 232
- population comptée à part : 69
- population totale : 301



# ETAT CIVIL 2008

## DÉCÈS

Andrée CHAINTREUIL née LARGE le 7 mars 2008 à Mâcon 93 ans  
Née à Cruzille, inhumée à Cruzille

Marcelle CHEVENET née SIRAUD le 19 septembre 2008 à Cruzille 82 ans  
Née à Martailly-les Brancion, inhumée à Cruzille

Michelle DILIS le 22 septembre 2008 à Saint Vallier 59 ans  
Née à Dompierre sur Besbre (03) , résidant en Nay à Cruzille

Pierre RATTEZ le 17 novembre 2008 à Macon 73 ans  
Né à Livarot (14), inhumé à Cruzille

## MARIAGES

Jérôme MOINE et Nadège CARTEAU le 14 juin 2008

## NAISSANCES

Gaël GOBLED le 23 janvier 2008 à Mâcon  
fils de Lionel GOBLED et Françoise-Léa CRAMIER

Julia GUYON le 15 août 2008 à Mâcon  
fille de Jean GUYON et Aleksandra JOZWIAK

Léonard VERNOCHET le 12 décembre 2008 à Mâcon  
fils de Damien VERNOCHET et Sandrine DUTARTRE

## Pierre RATTEZ

Pierre RATTEZ était un vrai normand, né en 1935 à Livarot dans le Calvados, de parents industriels du bois, il était le troisième d'une famille de cinq enfants. A l'heure des études secondaires ses parents l'avaient envoyé à Nantes car la Normandie était alors sous les feux allemands. Jusque là il était allé à l'école du village. Leur père avait à Nantes une sœur enseignante mariée à un capitaine de marine, et c'est donc pour cela qu'ils intégrèrent alors, avec son frère cadet Charles, le lycée Georges Clemenceau qui était donc presque « un havre de paix » (et pour un normand !). Ils ne revenaient en Normandie que chaque trimestre et à chaque nouveau départ : interdiction d'acheter un sandwich Rillettes à l'arrêt du Mans !!!

Pierre y fit de brillantes études secondaires depuis la sixième jusqu'à « maths spé. », et c'est ce qui lui permit d'entrer en école d'architecture, à Paris, au quartier Montparnasse. Quand on connaît un peu Pierre, on imagine que son arrivée dans le Montparnasse des années cinquante, n'a pas été pour lui déplaire ! Il avait alors une chambre d'hôtel qui donnait sur un fameux café qui faisait l'actualité artistique de l'époque.

Sursitaire, il doit, malgré cela, faire son service militaire, au début à Angers dans le génie, mais le conflit algérien fait rage et Pierre doit partir en Algérie où il y restera 18 mois pour en revenir en 1962.

En 1958 à l'âge de 23 ans, il rencontre Christiane, toute jeune fille. Elle était encore lycéenne et habitait à deux pas de l'École d'architecture. Alors qu'il n'avait pas encore passé son diplôme, il travaillait alors au cabinet d'architecture Maillard et Ducamp. En 1965 il épouse Christiane Rippe, le mariage se fera à Cruzille durant 3 jours pendant l'été, Pierre était alors « Grand Massier » de l'École. C'est Christiane qui lui fait découvrir le Mâconnais, qu'elle connaît bien car toute sa famille maternelle y a des attaches, qu'elle soit Maréchal ou Jacob (noms de la mère de Christiane). Raymond Rippe, le père de Christiane a voulu lui aussi se rapprocher de Cruzille et, de fait, le jeune couple va donc s'y installer aussi définitivement en 1971. Karine, leur fille aînée, va naître à Macon en 1970 alors qu'ils habitent encore Paris. Thomas naîtra en 1971, peu après leur installation, enfin Elise naîtra en 1978. Ils se sont installés à Collonges dans une partie des maisons où une grange lui permet d'installer un atelier, Christiane joue alors le rôle de secrétaire d'architecture. Mais être à la campagne à l'époque ce n'était pas très prisé par les maîtres d'ouvrage, Pierre décide donc d'installer un cabinet à Mâcon. Il ira d'abord au 4 rue Lacretelle, puis au 9 rue Lacretelle, deux dessinateurs travaillent avec lui.



Son arrivée en Bourgogne marque également le début de ses engagements politiques. Il rentre au Parti Socialiste, tendance Rocard, comme il disait, il n'en sortira plus jamais et y restera toujours comme simple militant. Par son travail il côtoie de nombreux élus, il travaille tant pour des collectivités locales que pour des particuliers. Il travaille à de grands projets tels que la rénovation du lycée agricole de Davayé. Son franc-parler contribue beaucoup à sa notoriété. Passionné d'art, de littérature il étonne par sa curiosité ceux qui le rencontrent.

Mais en vrai normand il a une véritable passion, la voile, le bateau. Il aura tout le temps un voilier, son « plus cher » sera le **Nopesakatoel**, beau navire à sa mesure attaché au port de Saint Lunaire, sur lequel il apprendra la navigation à Karine et Thomas. Il aimait par-dessus tout naviguer dans la Manche.

Enfin, bien sûr son engagement comme élu à Cruzille sera une constante durant 25 années ! Simple conseiller sous Pierre Claudel, premier adjoint sous Albert Chevenet, il accompagnera Michel Baldassini pendant 3 mandats en tant que conseiller puis comme deuxième adjoint. Sa générosité, son intérêt pour la vie de la cité ont toujours été reconnus.

Le 4 Janvier prochain la médaille d'honneur régionale départementale et communale devait lui être remise pour les services rendus. Parmi ses combats retentissants, il faut citer encore sa lutte pour que l'égalité des chances soit rétablie au concours de l'Ecole vétérinaire. Ce fut un cheval de bataille important ! Et pour lui qui n'était pas avare de bons mots... à l'école véto... Il était également Chevalier (le cheval toujours) du mérite agricole et titulaire de la médaille de compagnons de St Eloi pour son implication, entre autre dans la rénovation du Lycée de Davayé.

Grand-père, il l'était trois fois, sans doute est-il allé consulter l'art d'être grand-père de Victor Hugo, car il trouvait tant dans les livres. Il aimait à parler de ses lectures nombreuses, variées.

Depuis quelques années Karine avait repris le cabinet d'architecture mais Pierre la secondait, il aimait bien passer au bureau, ce n'était pas un homme à décrocher si facilement d'un travail qui l'avait véritablement passionné. Il a été emporté par une crise cardiaque à l'âge de 73 ans un jour de novembre 2008.

Quand il était arrivé à Cruzille dans les années soixante, il avait trouvé que le paysage était bien gris, à la différence de sa Normandie si verte !

Il s'est intéressé à toutes ces pierres qui donnaient cette couleur qui l'avait tant intrigué, il les a apprivoisées par son métier, par sa culture, elles sont devenues un élément incontournable de son univers, il était Pierre !

### Andrée Chaintreuil

Andrée était née le 4 avril 1915 à Cruzille, fille de Jean-Marie Large et de Marie Jacob, épouse Large. Andrée ne connaîtra pas beaucoup son père puisqu'il mourra, comme beaucoup d'autres, pendant celle qu'on a appelée « la grande guerre », juste à la fin du conflit en 1918.

Sa mère Marie, se retrouvant seule, a donc dû se débrouiller pour vivre en trouvant toutes sortes de petits boulots, et a commencé à déplacer sa famille en fonction de son travail, à Péronne, à Mâcon... Andrée ira donc dans des écoles différentes en fonction de l'activité de sa mère. Devenue une jeune femme, après la 2ème guerre mondiale, elle épouse Charles Chaintreuil, pâtissier. Tous deux habiteront Mâcon, puis Toumus, puis à nouveau Mâcon, cela pour pouvoir suivre le travail d'Andrée qui passera 43 ans à travailler pour La Poste. Charles cherche du travail en fonction de l'activité de sa femme, il travaillera avant sa retraite à la manufacture de casseroles de Toumus. Ils auront 2 enfants, Jean né en 1947 et Maurice né en 1951. A la fin des années soixante ils reviennent enfin vivre à Cruzille dans la maison que nous connaissons dans la rue qui monte du lavoir vers le haut de Collonges. Ils ont un petit bout de jardin, ils vont « au club » où ils retrouvent les autres pour pratiquer toutes sortes d'activités. Maurice, le cadet va leur donner 6 petits enfants de quoi bien remplir leurs années de retraite. Jean, leur fils, les accompagne en vivant à leurs côtés, comme Marie Large, la mère d'Andrée qui deviendra centenaire et mourra en 1996 ! Puis ce sera au tour de Charles de disparaître au début des années 2000. Enfin, Andrée mourra dans sa 93ème année en mars 2008. Jean, son fils aîné vit maintenant seul dans la maison familiale.



Marie et sa fille Andrée

## Jean Gérard GUILLOT

Minet, car c'est bien ainsi que l'appelaient tous ceux qui l'ont connu, est né à Lugny de Pierre et Jeanine Guillot le 9 janvier 1945. Il est l'aîné de ses deux autres frères Alain et Dominique. En 1954 ses parents viennent s'installer à Cruzille, dans le beau hameau de Sagy où ils reprennent le domaine des « Vignes du Maynes ». Pierre Guillot, son père, sera l'un des pionniers de l'agriculture biologique.



Minet va aller au collège à Pont de Vaux, mais son terrain de jeux c'est Cruzille. En âge de travailler il rejoint son père, comme de nombreux jeunes du milieu rural avaient coutume de le faire à l'époque.

A Boyer, il rencontre Jacqueline, jeune femme lyonnaise, qui va devenir sa femme en 1967. Mais il a envie de voler de ses propres ailes et en 1971 il quitte, avec sa petite famille agrandie déjà de 2 petits garçons Ludovic et Patrice, le fief familial, pour le Beaujolais. Il y restera 3 ans sur un domaine de Brouilly où il apprendra la vinification des rouges et Jacqueline donnera naissance à Emmanuel le 3ème garçon.

En 1974 il repart avec femme et enfants, cette fois-ci pour la Côte d'Or, sur le domaine Michelot, en Meursault, où il va parfaire sa connaissance des vins blancs de Bourgogne. A Meursault la famille s'agrandira d'Isabelle la petite dernière.

En 1978 il revient avec toute sa famille s'installer enfin à Cruzille, son village, à Sagy, son hameau, celui où il a ses attaches. Ils s'installent dans cette maison majestueuse qui orne l'entrée sud du hameau de Sagy et qui possède une grange qui fera un bon cuvage et une belle cave. Ce sera leur premier domaine Guillot-Broux. Il y a quelques coteaux abandonnés où il retrouve un peu de l'ambiance des coteaux de Meursault et il se lance dans des plantations. « Les Perrières » sera le symbole de ce retour aux sources. Jacqueline l'accompagne dans tous ses projets, dans tous ses travaux. Il reprend quelques arpents de vignes sur Grévilly, Cruzille... Pendant quelques temps il sera coopérateur à Lugny, délai nécessaire pour asseoir un peu son exploitation. Il travaille aussi quelques années comme employé communal de Cruzille en attendant que les nouvelles vignes donnent. Une famille nombreuse, il faut bien la faire vivre ! Mais dès qu'il peut il se sépare et coupe ses liens avec la cave coopérative pour être vigneron indépendant, sa vraie nature. Ses 2 fils aînés Ludovic et Patrice ont grandi et fait des études de viticulture. Ils vont donc le rejoindre en 1991 pour travailler avec lui.

Qui n'a pas rencontré Minet sur ses terres ne peut pas imaginer son énergie, sa fougue ; il a son franc parler, il est tant attaché à son domaine, son village, sa terre, son travail ! Pendant quelques années il sera Président de la chasse communale de Cruzille, il connaît si bien toutes les terres qui l'entourent ! Et puis il laisse cette tâche à d'autres. Le domaine Guillot-Broux s'ancre dans son terroir et nombreux sont ceux, de tous bords, à vanter la qualité de ses vins.

En 1978, l'opportunité de la vente de l'ancienne maison Guillemaud à Collonges leur permet d'installer enfin leur domaine au village et de monter un vrai cuvage. A partir de 1990, il reprend une partie des vignes de son père, en agriculture biologique depuis 1954, et en profite pour étendre à tout le domaine ce mode de culture. Entre temps Emmanuel le plus jeune des garçons est revenu lui aussi travailler au domaine Guillot-Broux et emménager à Cruzille avec femme et enfants. Seule Isabelle, la fille de Minet et Jacqueline, s'est installée loin de Cruzille

En 2005, Minet a 60 ans et il laisse la place à ses enfants et leurs familles, il passe la main et va s'installer avec Jacqueline à Boyer où, depuis longtemps, ils avaient un petit pied à terre. Depuis ils y menaient tous deux une retraite qu'on pourrait dire paisible, Minet s'était mis au jardinage – la terre, toujours la terre ! -, il s'occupait du syndicat de défense des AOC, on ne se sépare pas de tout comme ça ! Il sera emporté très vite un jour de mai 2008, il nous a tous surpris. Ses cendres ont été dispersées aux Perrières sur les hauts, dans les teppes de Sagy, soyons sûrs qu'elles vont encore enrichir ce coteau magnifique, sa plus belle réussite.



## COMMISSION FLEURISSEMENT, ENVIRONNEMENT, MAITRISE DE L'ENERGIE

### Fleurissement estival

Compte tenu de la diminution de l'activité horticulture de l'IME et de l'arrêt de la commercialisation, il a été décidé en commission de se fournir aux établissements Sauvage de Saint Marcel qui nous ont livré des fleurs de très bonne qualité.

Pour réaliser le mélange terreux des vasques et des jardinières nous avons utilisé du compost issu de la lombriculture (élevage de vers). Ce procédé ayant donné de bons résultats, il pourra être étendu à la réalisation des massifs.

Le fleurissement du village a été effectué le samedi matin 17 mai dans de bonnes conditions avec une équipe dynamique et performante. Bravo au petit Romain qui a montré un enthousiasme et une efficacité remarquable pour ramasser, classer, ranger tous nos petits pots, barquettes, cagettes...

Malgré les conditions climatiques qui, comme l'année précédente nous ont été peu favorables, le fleurissement a été plutôt satisfaisant. Chacun a accompli durant toute la saison les différentes tâches qui lui avaient été assignées : arrosage, désherbage, nettoyage. Merci aussi à tous ceux qui – bien que ne faisant pas partie de la commission – ont contribué à cette réussite.



### Projets et réalisations 2009

- aménagement du massif de la pointe : diversification des plantations par l'apport de quelques vivaces, bulbes, arbustes nains.
- semences : réflexion sur la possibilité de semer quelques petits espaces en jachère fleurie.
- plantation : quatre tilleuls à remplacer dans l'allée des tilleuls.
- Points d'Apport Volontaire : déplacés de la place du lavoir vers un nouveau lieu au-dessus du massif de la pointe.
- compostage : à mettre en place pour récupérer les tontes de pelouses, les feuilles ... Ce compost pourrait être utilisé pour améliorer et enrichir les massifs.

### Et si vous vous mettiez au compostage ? Les conseils du jardinier

La production annuelle de déchets ménagers par personne est actuellement d'environ 354 kg.

Dans nos campagnes, il est possible de diminuer cette quantité par le compostage qui valorise certains déchets comme : les épluchures de légumes et de fruits, les litières d'animaux domestiques, les tontes de pelouses, les feuilles, la paille, les copeaux... en général tout ce qui est d'origine végétale.

Le compostage consiste à laisser fermenter ces résidus afin de les transformer en humus.

#### Comment composter et utiliser le compost

Si les quantités sont importantes vous pouvez faire un tas dans un coin du jardin en prenant soin de le retourner pour mélanger deux à trois fois dans l'année.

Pour des plus petites quantités, vous pouvez utiliser un bac, récipient spécifique (composteur), qui est pratique, ne tient pas beaucoup de place et ne dégageant pas trop d'odeur de fermentation. Pour accélérer la fermentation, vous pouvez ajouter des ortie macérées.

Il faudra bien un an, voire un an et demi, pour obtenir un bon compost et pouvoir l'utiliser. Etant très riche en azote, il sera préférable de l'enfouir et bien le mélanger au sol avant l'hiver, ce qui évitera de brûler les jeunes racines de vos légumes et fleurs. En ce qui concerne les vasques et jardinières ne pas mettre plus du quart de compost dans les mélanges terreux.

#### Les avantages du compost

- c'est un engrais naturel biologique, économique qui restitue le goût de vos légumes. Il donne plus de souplesse, plus de légèreté aux sols, donc un travail plus facile au bout de quelques années.
- Il permet aux légumes et aux fleurs d'avoir un système racinaire beaucoup mieux développé, donc des plantes plus résistantes à la sécheresse (moins d'arrosage), des plantes plus fortes et moins sensibles aux maladies et aux insectes parasites.
- il permet aux vers, aux bactéries nitrifiantes de se développer.
- par rapport aux engrais chimiques il n'y a pas de phénomène de lessivage et donc pas d'apport de nitrates dans les nappes phréatiques.

Alain Chiodini

# LA VIE DES ASSOCIATIONS

Les propos tenus dans les pages qui suivent n'engagent que leurs auteurs.

Cependant, les rédacteurs de ce Bulletin Municipal veillent au respect des règles légales et éthiques. Leur décision de supprimer tout ou partie d'un message ne peut être contestée.

Sont notamment exclus de ces pages : les propos tombant sous le coup de la loi, les tonalités agressives ou violentes et les insultes.

## CRUZILLE CADRE

### Discussions réelles et espace virtuel

La création de Cruzille Cadre a suscité un certain émoi...  
L'action de Cruzille Cadre a généré une hostilité pesante...

Loin d'avoir désiré une telle ambiance, nous avons essayé de communiquer... peut-être l'avons-nous mal fait, peut-être avons-nous été trop impatients, peut-être devons-nous nous taire ?!

La citoyenneté implique des devoirs mais aussi des droits : la liberté d'expression est de ceux-là.

L'utilisation de documents papiers n'étant pas un moyen suffisant de communication et d'information l'association Cruzille Cadre n'utilisera plus cette solution sauf besoin impérieux de large diffusion, mais vous annonce pour l'année 2009 la création d'un site internet.

Nous offrirons un espace virtuel de discussion (forum habitants)...

Nous offrirons un espace de questionnement sur le local...

Nous offrirons un espace relais d'informations orientées sur les sujets qui nous préoccupent : développement durable et culturel, pollution, santé, alimentation, OGM etc.

Vous pourrez vous y exprimer à travers des articles (anonymes ou non) en nous contactant... même si vos convictions ne sont pas les nôtres.

Nous pensons comme l'artiste Philippe Dereux, dans Journal des épluchures que « dans une discussion, il y a plus de plaisir à avoir tort que raison car cela donne l'impression d'avoir appris quelque chose ».

Bonne année et à bientôt. Cordialement.

Lionel Gobled

## ASSOCIATION SPORTIVE DE CRUZILLE TENNIS DE TABLE

Dans le cadre des foyers ruraux, nous pratiquons ce sport dans la catégorie dite « de loisir ».

On peut débiter à tout âge ou reprendre la raquette après l'avoir laissée au repos pendant de nombreuses années. Nous avons quelques compétitions amicales, mais toujours le vendredi en soirée pour préserver le week-end.

Nos entraînements ont lieu à la salle communale les :

- Mercredis de 18 à 19h pour les jeunes débutants (de 7 à 16 ans)
- Mercredis de 18 à 20h et vendredis de 20h30 à 22h pour les adultes et les jeunes confirmés.

Contacts : Se présenter à la salle ou Allo André Baguet 03 85 33 25 70

# CLUB SAINTE GENEVIEVE

Encore une année qui se termine, chaque premier jeudi du mois nous nous retrouvons dans la salle du club de Cruzille.

Mais notre groupe diminue chaque année, nous ne sommes plus que 8 ! Nous avons perdu en mars Madame Chaintreuil qui avait 93 ans et qui était la plus âgée d'entre nous, puis ce fut le tour de Marcelle Chevenet, âgée de 82 ans, notre trésorière, qui nous a quittés trop vite. Nous en avons tous beaucoup de peine.



Début septembre nous étions invités par le CIAS avec toutes les personnes âgées de plus de 70 ans de Cruzille ; Monsieur le Maire et son épouse ont présidé ce repas et nous étions bien entourés par les membres du CCAS (Mmes Chapuis, Comillon, Thurisset et M. Dedienné). Nous avons ainsi découvert les nouveaux restaurateurs de l'auberge de Chardonnay, le Chardon.

Nous avons profité du beau temps à notre sortie du restaurant pour prendre le « chemin des écoliers » ce qui nous a permis de revoir L'échelette, Ouxy et Fragnes puis de contempler le paysage magnifique, ce jour là, depuis les hauts de Charcubles.

A la veille de l'année nouvelle nous vous adressons à tous nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2009.

Anne Bonvilain, Secrétaire

## Questionnaire à l'intention des personnes en âge de participer aux activités du Club Ste Geneviève

Pourriez-vous nous dire quelles activités vous aimeriez voir pratiquer à notre club ?

Seriez-vous intéressé par

- l'organisation de promenades, ou petites randonnées
- des visites (musées, expositions)
- Des recherches généalogiques
- Une initiation à l'informatique
- Des activités sportives (gymnastique, yoga, tennis de table, etc.)
- Des activités manuelles, artistiques
- Un club cartophile ou philatélique
- Des jeux (scrabble, cartes, échecs ...)
- De la cuisine
- D'autres propositions :

Vos commentaires :

*Questionnaire à remplir ou recopier pour remplir et à retourner SVP à Mme Anne Bonvilain à Sagy  
Merci de votre compréhension*

# LES CHASSEURS DE CRUZILLE

Cette année, l'Association des Chasseurs de Cruzille a été particulièrement touchée par la disparition de « Minet ». Il donnait tant de bonnes énergies. Son ami Jean-Paul Rullière, qui déteste viscéralement la chasse, a donné lors de la cérémonie de Boyer, des clés qui permettent de comprendre pourquoi « Minet » tenait à faire renaître une chasse communale à Cruzille : « *Sacralisation de la terre, éthique du vin,...* » ; nous y ajouterons « éthique de la chasse ».



*« Minet, comme ton raisin, tu explosais pour nous donner le meilleur ! »  
« Comme lorsque la pipette puise aux tonneaux  
... le temps s'est arrêté avec ton départ . »*

Nous remercions toutes les personnes qui ont compris notre désarroi ainsi que celles qui nous ont témoigné, comme à sa famille, leur soutien.

Nous regrettons que sous diverses influences extérieures à la chasse, certains nous aient retiré cette année et pour une huitaine d'années leurs autorisations de chasser pour les attribuer au Réveil des Combes. Nous avons préparé la saison de chasse comme nous l'avions dit, notre société compte aujourd'hui 12 membres actifs; nous espérons qu'ils ont trouvé dans notre association l'esprit et le plaisir qu'ils y attendaient.

Tout ceci ne nous a pas empêché durant la saison 2007/2008 de prélever 8 sangliers et 6 chevreuils grâce à notre accord avec la société de chasse de Grevilly, ainsi que 27 renards, de satisfaire les propriétaires en clôturant électriquement plusieurs hectares de vignes, d'organiser un méchoui sur la place de l'église à Cruzille, ainsi qu'un banquet au Restaurant d'Ozenay – banquet qui sera reconduit cette saison le 21 février 2009: cette annonce servira d'invitation à tous ceux qui seront désireux d'y participer.

Nous tenons à rester fidèles à ces traditions qui comptent tant dans la vie de nos villages et souhaitons à tous nos meilleurs vœux pour l'année 2009 qui commence.

Patrice GUILLOT



# AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Après une période électorale mouvementée, nous avons souhaité impulser une dynamique positive au sein du village.

C'est pourquoi nous avons organisé la Pétanque du 26 juillet. Cette journée a été une réussite grâce à la participation de nombreux Cruzillois que nous remercions.

Ce projet monté dans un délai trop court pour créer une association, avec l'accord de Christophe Point et de la Mairie, a vu le jour sous l'égide de l'Amicale des Sapeurs Pompiers.

Plusieurs idées fleurissent et devraient donner lieu à d'autres manifestations dans un futur proche. Les bénéfices financeront en partie diverses sorties (ski, bowling, animation jeunesse.....). Toute personne désireuse de nous rejoindre sera bienvenue.

Toute l'équipe :

- Carole et Christophe POINT
- Myriam et Didier THURISSEY
- Corinne CHARPY
- Thomas RATTEZ
- Karine RATTEZ
- Karine MORELLET

vous souhaite de joyeuses fêtes et une heureuse et bonne année 2009.

## LE REVEIL DES COMBES

Que le temps passe vite ..... et oui, je croyais que c'était hier que je vous avais souhaité la bonne année, mais non , déjà un an ...cela ne nous rajeunit pas.

Pour la saison 2008, toujours cette bonne ambiance qui nous réunit au bungalow ; que la chasse soit bonne ou mauvaise, la bonne humeur règne et cela fait bien plaisir de s'y rencontrer. La chasse reste une passion et non un casse-tête.

A nouveau un grand merci à tous les propriétaires qui nous ont loué leurs terrains afin de pouvoir profiter de notre loisir en toute tranquillité.

Comme chaque année, vous serez invités pour notre banquet annuel le 28 Mars 2009. Nous souhaitons vous voir aussi, sinon plus nombreux encore que l'année qui s'achève. En effet, je profite de cet article pour remercier tous les propriétaires et habitants de la commune qui ont répondu présents à notre invitation , il y avait bien longtemps que la salle communale n'avait pas été aussi bien remplie pour notre banquet, et votre venue à tous m'a fait personnellement chaud au coeur.

Donc, retenez bien cette date, le 28 mars 2009 de 12h30 à très tôt dans la nuit avec la soupe à l'oignon.

Notez également que nous pensons organiser un méchoui courant juin ou juillet, et un repas ( comme cette année style plat unique ou presque fin octobre 2009 ). Pour ces deux événements, je tiens à remercier Christine et Régis Vorillon ( nouveau chasseur de Cruzille) à l'origine de ces idées.

Sur ces quelques paroles, je tiens en mon nom propre et au nom de tous les chasseurs du "Réveil des Combes", à vous adresser tous mes meilleurs vœux pour 2009 .

Michel Breton.

# CRUZILLE PATRIMOINE

"2008, année de tous les paris" nous avait-on prédit.

Cruzille Patrimoine a pris et tenu le pari d'animer la commune à l'écart de tout parti pris et des « chicaneries ».

Ce pari a semblé t-il être réussi puisque vous êtes de plus en plus nombreux à soutenir l'action de notre association : par votre présence lors de nos manifestations, par le soutien de notre action en faveur de la restauration de la guinguette : généreux dons au profit de la Fondation du Patrimoine mais aussi dons de fruits et légumes ou d'invitations à dîner des bénévoles. Soyez-en remerciés.

Les lignes qui suivent présentent ce riche bilan dans l'ordre chronologique :

## **Cruzille pendant la guerre : un village dans le maquis**

Tel était le thème de cette conférence proposée en coopération avec les Amis de la Résistance animée par Annie Thenet professeur d'Histoire du lycée Gabriel Voisin de Tournus qui a passionné la centaine d'auditeurs présents. Précisions sur certains faits, témoignages de résistants, mise en parallèle du contexte historique, ont fait de cette soirée une animation de grande valeur.

## **Cinéma à l'ancienne**

Présentation de films en super 8, notamment un vieux film fantastique et les trois petits cochons sonorisés grâce à un vieux poste de radio à lampes, telle fut la matinée au cours de laquelle était visible une exposition de vieux appareils et systèmes de projection. Et bien sûr, à l'entracte, l'ouvreuse a proposé bonbons, esquimaux et chocolats !

## **On vide les greniers de Cruzille**

Le temps fut de la partie, il a fallu ruser pour installer tous les exposants, une manifestation qui a animé la place du lavoir où les marchandages et autres négociations allèrent bon train. Objectif réussi pour l'association avec le buffet et la buvette en rupture de stock avant la fin de la journée : de quoi financer une partie de l'ambitieux projet de la guinguette.

## **Découverte des oiseaux de Cruzille**

Loïc Gasser, animateur de l'association Ornithologique et Mammalogique de Saône et Loire (AOMSL) a accompagné cette journée promenade d'observation et de reconnaissance des espèces fréquentant notre territoire. La vingtaine de participants, en majorité des jeunes, a pu observer à la jumelles les évolutions aériennes de plusieurs rapaces (notamment le très rare milan royal), se familiariser avec le chant de la fauvette, du pinson, de la mésange... et connaître leurs habitudes et leurs biotopes préférés. L'observation d'un couple d'éperviers nichant sur la fenêtre de la chambre du jeune Léo Guyon a suscité de nombreuses questions au moment du pique-nique tiré du sac.

(\*) *la mammalogie est la partie de la zoologie qui traite des mammifères.*

## **Chantier de restauration de la guinguette**

Le pari fut de terminer en trois semaines la reprise totale du mur de soutènement du tertre où se dresse la guinguette.

Les six bénévoles – deux Marocaines, un Allemand et trois Français – encadrés par Pierre, animateur technique, Mathilde, animatrice pédagogique et Aurélien ont mené à bien ce difficile challenge. Et comme décidément rien n'est organisé dans la demi mesure l'accueil des Cruzillois en fin de chantier a été superbement arrosé... par un mémorable orage !

Je tiens au passage à remercier toutes les personnes qui nous ont prêté du matériel, qui sont venues encourager les bénévoles avec des petites douceurs ou des paroles réconfortantes.

Merci également à la municipalité qui nous met à disposition les locaux du premier étage de l'école pour accueillir dignement ces jeunes gens.

A suivre en 2009 !



## Où l'on aurait dû pister les champignons

Randonnée dans les bois à la recherche de champignons annulée faute de thallophytes.

### Cruzille a la pomme !

En juillet, nous nous sommes investis dans une initiative en lien avec le Patrimoine communal : établir en coopération avec la municipalité un verger conservatoire au coeur du village. Claire Comillon, conseillère municipale et membre du bureau de notre association a proposé de répondre à l'appel à projet lancé par le Conseil Régional de Bourgogne pour préserver les espèces fruitières anciennes.

Un terrain situé non loin du château, au lieu dit en Chaneaux, loué par la municipalité et mis à disposition de Cruzille Patrimoine par convention a semblé propice à l'implantation de notre verger puisque bien orienté. D'une surface de 3 a 80, il est bien adapté à la plantation d'une douzaine d'arbres : 8 pommiers et 4 poiriers. Les variétés retenues bien adaptées aux sols mâconnais nous ont été conseillées par l'association des " Croqueurs de Pommes " . Des pommes saliver : la COUSSINOTE, la JOLIBOIS, la REINETTE DE MACON, la PATTE DE LOUP et des poires à rêver : la JOSEPHINE DE MALINE, la GROSSE LOUISE et la CUISSE DAME, tout un programme !

Après plantation des porte-greffes à la fin de cet automne, Cruzille Patrimoine proposera donc à partir de la saison prochaine– en liaison avec la Section biodiversité, Attac-diverses animations : une à deux journées de formation au greffage, des formations à la taille, puis... sans doute vers 2011, des animations autour de la dégustation de la récolte : sensibilisation au saveurs, apprentissage du vocabulaire, expositions, parcours nature...

Le projet est d'ores et déjà agréé par le Conseil Régional, on peut en être contents, il sera bientôt fait appel à certains d'entre vous pour les premières plantations.

### A propos d'arbre : un *Carpinus Betulus* dans le patrimoine cruzillois !



Il existe sur notre commune un arbre magnifique et très esthétique que bien peu d'entre nous connaissent ; même les chasseurs au pied duquel ils ont établi un poste de battue ne se doutent-ils pas qu'il est classé parmi les arbres remarquables de Bourgogne. C'est le plus gros charme connu en Saône et Loire : 3,33 m de circonférence (soit 1 m de diamètre !), 10 m de haut dont 3 m de fût. Son tronc profondément cannelé est typique de cette espèce.



Vous souhaitez le découvrir ?

Il faut descendre le chemin de Fragnes à Prayés (en face de la ferme Chevalier). A environ 1 km du départ, le chemin redevenu plat longe le pré de la Combenbé : vous ne pouvez pas le rater le long du ruisseau de Fragnes.

Bonne promenade !

François DEDIENNE

# SYNDICAT AGRICOLE

La viticulture du Mâconnais se prépare à un événement de taille début 2009.

Courant d'année 2008 la confrérie des chevaliers du tastevin a choisi l'Union des Producteurs de Vins Mâcon (UPVM) pour organiser la 71<sup>ème</sup> St Vincent tournante de Bourgogne.

Pour la première fois de son histoire depuis 1938, cette prestigieuse manifestation vineuse aura lieu en Bourgogne du sud au cœur de l'appellation MACON.

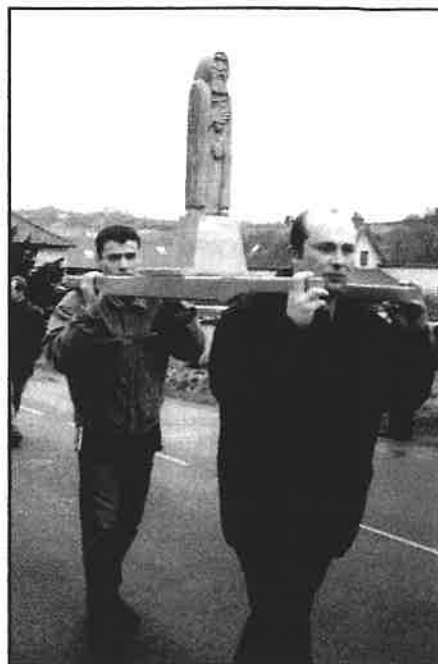
Cet événement se déroulera les 24 et 25 janvier 2009 sur trois lieux emblématiques :

- CHARDONNAY nom du cépage renommé dans le monde entier, le plus présent en BOURGOGNE .
- PIERRECLOS village connu par son château dans lequel Lamartine puisait son inspiration.
- MACON qui porte le nom de l'appellation.

Pour ce qui concerne notre secteur, nous devons nous mobiliser sur le site de CHARDONNAY. Chaque samedi des viticulteurs se retrouvent sur le terrain pour la décoration du village. Toutes les bonnes volontés sont d'ailleurs les bienvenues.

La réussite de cette manifestation de renommée internationale dépend de la mobilisation de chacune et chacun et elle permettra de mettre en avant l'appellation Mâcon qui est peu ou mal connue.

Je vous informe que nous participerons au défilé du 24 janvier à Mâcon auprès d'autres confréries puisqu'une bannière portant les couleurs de Cruzille a été achetée.



## Un peu d'histoire.....

### Mais qui était St Vincent?

Né en Espagne à Huesca, saint Vincent était diacre de Saragosse au début du IV<sup>ème</sup> siècle. Il fût arrêté et martyrisé par ordre du préfet Dacien à Valence et mourut sous les tortures le 22 janvier 304.

On ne sait pas vraiment pourquoi Saint Vincent est devenu le patron des vignerons. Quelques hypothèses:

- on peut interpréter "Vincent" comme "Vin Sang" le sang de la vigne.
- certains disent qu'il revenait aux vignerons d'être patronnés par un saint dont le corps, tel le raisin au pressoir, fut broyé sous les instruments de supplice, et qui, d'une suprême libation, versa son sang en union avec le Christ sur la croix.

- ou encore , le 22 janvier jour de sa fête, correspond généralement à une période climatique de transition entre l'état d'hibernation de la vigne et celle du retour de la végétation et surtout, autrefois, au début de la taille.

- une légende dit également que saint Vincent se serait arrêté au bord d'une vigne pour échanger quelques mots avec les vignerons et pendant ce temps son âne aurait brouté les jeunes pousses de la vigne. A la récolte suivante, le pied brouté par l'âne aurait produit plus que les autres. L'âne de saint Vincent serait donc l'inventeur de la taille.



## Origine et histoire de la Saint Vincent tournante

Au moyen âge naissent les corporations de métiers qui nouaient un lien solide de sympathie et favorisaient l'entraide matérielle de patrons à ouvriers ou de propriétaires à vigneron.

Sur le plan religieux on trouve les confréries chargées de l'entraide spirituelle entre leurs membres vigneron. Chacune de ces confréries avait un bâtonnier qui portait lors des processions le bâton de leur saint protecteur. Ces corporations existèrent plusieurs siècles mais disparaissent en 1792.

Au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle ce sont les sociétés ou associations de secours mutuels qui voient le jour.

On pourrait les appeler sociétés d'entraide ou de bienveillance, ancêtre de notre sécurité sociale ou des compagnies d'assurances.

Leur rôle était de se substituer au vigneron qui décédait brutalement pour accomplir le travail de la vigne et venir en aide à sa famille. Mais il s'agit aussi de subvenir aux besoins des vignerons les plus indigents ou vieillis, de payer parfois les frais médicaux ou de sépulture.

Le temps passant les sociétés s'éloignent peu à peu de la religion et perdent de leur élan. Dans les années 1930 elles s'essouffent et leur rôle corporatif a parfois disparu.

En 1934, se crée la confréries des Chevaliers du Tastevin dont le but est de restaurer la solennité corporative d'antan.

En 1938, c'est la naissance de la saint Vincent tournante qui est à l'origine de la renaissance de nombreuses sociétés de St Vincent dans les villages de la côte.

On comptait alors six sociétés dans les défilés, elles étaient cinquante en 1965 pour atteindre quatre-vingt en 2006.

La St Vincent perdure depuis 1938, mais en 2003 devant la complexité grandissante de la préparation et les risques encourus pour la sécurité, les sociétés de St Vincent ont demandé à la confréries des chevaliers du Tastevin, au travers de l'association Saint-Vincent de Bourgogne, de prendre en charge l'organisation.

Depuis la confrérie des chevaliers du Tastevin et les sociétés St Vincent de toute la Bourgogne ont souhaité revenir à une fête plus traditionnelle qui retrouve son esprit d'origine et soit avant tout la fête des vignerons de Bourgogne.



Je souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2009

Gilles CHARPY

---

- Les photos illustrant ces pages ont été prises lors de la Saint Vincent cantonale à Cruzille en 2001 -

# ASSOCIATION « J'T'SPORT »

*Nous connaissons déjà l'équipage Thibaut GUILLEMAUD et Jérôme NOVACKI , passionnés de rallyes automobiles. Thibaut vous propose une petite chronique des diverses épreuves disputées tout au long de cette année 2008.*



« Fin de saison 2006, je me suis séparé de mon AX GT et j'ai acquis une Peugeot 206 RC. Maintenant nous courons en Classe 3, Groupe N.

Dans cette catégorie la concurrence est rude. Avec une nouvelle voiture, Jérôme et moi savions que cette première saison 2007 de rallyes devrait nous servir à faire connaissance avec notre 206 et à effectuer les différents réglages (amortisseurs etc.). Mais hélas, 2007 n'a pas suffi et 2008 a passablement ressemblé à la précédente.

## Mars 2008 : Rallye National du Gier (42)

Grosse difficulté de tenue de route, je touche légèrement une bordure de trottoir ! Bilan : Un pneu, une jante et un triangle donc abandon.

## Avril 2008 : Rallye Lyon Charbonnières (69) (épreuve du Championnat de France)

Très bon début de course, nous prenons confiance, nous sommes 7ème de classe mais contraints à l'abandon, trahis par la direction assistée !

## Mai 2008 : Rallye National des Vins Mâcon

Samedi les premières spéciales sont galères, je n'arrive pas à être dans le bon rythme. Dimanche, après une bonne remontée, nous terminons 3ème de classe et 19ème au général. Dans la spéciale de Burgy, l'épingle avant l'église, plus de freins ! Ouf ! Ça passe au frein à main.

## Juillet 2008 : Rallye nationale de la côte chalonnaise

Très très bon début des spéciales, à la fin de la première journée, nous sommes classés 2ème. Le lendemain, nous maintenons notre classement mais à nouveau plus de freins ! Nous avons vu les spectateurs de près... Grosse frayeur ! Malgré cela nous terminons 2ème ;

La fin de la saison s'arrête, nous ne pouvons plus être présents aux départs de nouveaux rallyes, nous n'arrivons pas à résoudre ce problème de freins.

Heureusement depuis nous avons, à priori solutionné, notre problème !

## 2 Août 2008 : Bal à Cruzille

Enfin une note positive, notre bal c'est une réussite ! A notre grand plaisir de nombreux habitants de Cruzille et des alentours se sont déplacés. Le parquet était même parfois trop petit pour accueillir tous les danseurs.

Un très grand merci au DJ Jérôme qui anima le bal jusqu'à l'aube, et à Christophe, Lionel, et Didier pour leur précieux coups de mains, et puis bien sûr à tous les copains et copines.

Nous remercions tous nos partenaires grâce auxquels nous pouvons poursuivre notre passion et nous espérons leur apporter une saison plus riche en résultats !

Bonne année 2009 à tous et toutes. »

# en Mâconnais – val de Saône

La Communauté de Communes Mâconnais Val de Saône, à laquelle adhèrent 12 communes, a durant cette année 2008, travaillé sur 3 axes importants :

- les ordures ménagères et le tri sélectif puisqu'il a fallu renouveler le contrat concernant ces prestations, via un nouveau marché public. 3 marchés ont ainsi été conclus et confiés aux entreprises proposant les tarifs les moins chers :
  - o celui du ramassage des ordures ménagères, confié à l'entreprise BERROD
  - o celui du traitement des ordures ménagères, à l'entreprise ONYX
  - o celui du tri sélectif, également à l'entreprise ONYX

- la création d'une micro crèche à Cruzille, ouverte le 01.09.2008, pour répondre aux besoins des familles.



*Lors de l'inauguration officielle le 4 décembre*

- le projet ADETOURE pour lequel le conseil de communauté a décidé de solliciter une étude auprès d'un cabinet d'architecture pour évaluer la faisabilité et chiffrer le projet, par tranches.

Une réflexion est par ailleurs engagée pour un éventuel jumelage entre une commune italienne et la communauté de communes Mâconnais Val de Saône à l'instar des échanges entre les clubs de judo de ces deux agglomérations

Une rencontre a eu lieu entre les judokas et les élus des 2 communes le 15.11.2008 pour prise de contact .

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale a également travaillé pour sa part, à l'élaboration d'un guide pratique, à destination des personnes âgées et de leurs familles, recensant toutes les aides, structures existantes sur le secteur. Ce guide sera disponible dans chaque mairie où les personnes intéressées pourront le demander.

Enfin, la communauté de communes a adhéré, comme plusieurs autres alentours, au « Pays Clunyois, Mâconnais Tournugeois ».

Certaines actions liées au secteur de l'agriculture, au tourisme, emploi, services, aides aux personnes, culture, sports, vie associative, transports, environnement, préservation des milieux, valorisation des déchets, production et consommation responsable de l'énergie..., et engagées par des associations, collectivités...pourront, sous certaines conditions, bénéficier d'aides financières dans le cadre de ce pays.

Vous trouverez dans les pages qui suivent, des informations concernant l'activité menée en 2008 par certains services de la communauté de communes.

J'espère que ces informations vous permettront de mieux connaître cette structure qui gère aujourd'hui des compétences importantes et indispensables.

Au nom du conseil de communauté, je vous souhaite une très bonne année 2009

la Présidente, Patricia CLEMENT.

# La grange des petits lutins

Le multi accueil intercommunal implanté depuis 8 ans sur la commune de Viré accueille les enfants de 2 mois et demi à 6 ans.

Une centaine d'enfants est accueilli chaque année.

Les différents types d'accueil permettent de répondre aux besoins des familles de façon individualisée : accueil régulier (type crèche), accueil occasionnel (type halte-garderie).

Tremplin vers l'école maternelle, la structure s'inscrit dans une volonté de socialisation, d'éveil et d'épanouissement de l'enfant.

Cette année 2008 les projets éducatifs furent nombreux et variés : éveil musical avec intervenante extérieure, sortie à la Boucherette, semaine du goût, spectacles pour les plus petits, participation des parents lors d'ateliers.....

Des ateliers de massages pour les nourrissons sont proposés le samedi matin en séance collective (5 enfants maximum). Cette activité nouvelle favorise le lien parent – enfant, aide l'enfant dans la découverte de son corps, soulage les tensions.



Visite de la Boucherette



Semaine du goût 2008



Eveil musical

## **Capacité :**

17 places dont 10 places en accueil régulier et 7 places en accueil occasionnel.

**Tarifs :** Les tarifs sont à l'heure et indexés aux ressources et à la composition de votre famille.

## **Horaires :**

8 h – 12 h et 13 h 30-18 h 15 pour les demi-journées

8 h – 18 h 15 pour les journées.

## **Inscriptions :**

Si vous souhaitez inscrire votre enfant au multi accueil, un rendez-vous et les documents suivants suffisent

- carnet de santé de l'enfant (DT POLIO OBLIGATOIRE)
- n° de CAF, MSA, Sécurité Sociale et responsabilité civile
- avis d'imposition.

RESPONSABLE : Mireille BENOIT

MULTI-ACCUEIL le Bourg 71260 VIRE

03.85.33.97.73



# La cadole des p'tits loups

Située dans les locaux de l'ancienne école de Cruzille, la micro crèche intercommunale a ouvert ses portes le 1er septembre 2008 pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Structure à mi chemin entre l'accueil collectif et l'accueil chez une assistante maternelle, la micro crèche propose une flexibilité permettant aux familles un choix supplémentaire en matière de mode de garde, sur le secteur nord du canton.

Petite structure de type expérimentale, « la cadole des p'tits loups » est la première micro crèche du département. Elle peut accueillir jusqu'à 8 enfants maximum et 3 personnes sont chargées de l'encadrement (dont une auxiliaire de puériculture et 2 agents d'animations titulaires du CAP petite enfance).

L'accessibilité aux familles est au centre du projet : horaires adaptés en fonction des besoins des familles, place d'accueil d'urgence pour les besoins de courte durée (CDD, emploi saisonnier, contrat de réinsertion...).

Après quelques mois de fonctionnement, une quinzaine d'enfants sont déjà inscrits et fréquentent dans un cadre verdoyant, calme et approprié la micro crèche.

## Inscriptions :

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à la micro crèche munissez vous des documents administratifs suivants :

- carnet de santé de votre enfant (DT polio obligatoire)
- vos n° CAF, MSA, sécurité sociale et responsabilité civile
- votre dernier avis d'imposition (tarif indexé aux ressources et à la composition des familles)

## Contact :

**MICRO CRECHE INTERCOMMUNALE**  
La cadole des p'tits loups  
71260 CRUZILLE  
Tel/fax : 03.85.33.27.94



# RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Situé à Viré, le relais assistantes maternelles intercommunal propose différents services aux parents, futurs parents, assistantes maternelles, futures assistantes maternelles concernés par l'accueil du Jeune Enfant.

En effet, les parents peuvent disposer d'informations diverses sur les modes de garde du secteur : multi-accueil à Viré, micro-crèche à Cruzille, assistantes maternelles sur 10 communes ...

Ils peuvent également bénéficier de soutien pour l'emploi d'une assistante maternelle, de renseignements sur les démarches administratives (formulaires, contrats de travail...) et sur le statut d'employeur.

Concernant les assistantes maternelles, le service est un lieu « ressources » puisqu'il leur met à disposition de la documentation sur le métier, des actualités sur leurs droits, la législation...

Il permet encore d'avoir les dossiers nécessaires pour exercer la profession : démarche d'agrément, condensé de la Convention Collective, tarifs en vigueur...

Enfin, le relais c'est un accueil dans un espace adapté, lors de temps collectifs (animations diverses) ainsi qu'un partage d'expériences lors de soirées d'échanges, toujours en relation avec le bien-être du Jeune Enfant.



Animation tampons

Pour en savoir plus, des permanences sont mises en place :

Lundi de 9h30 à 11h30 et de 14h à 17h à Viré.

Mardi de 9h30 à 11h30 à la mairie de Lugny  
et de 14h à 17h à Viré

Mercredi de 9h30 à 11h30 à Viré

Vendredi de 9h00 à 12h00 à Viré

Ou sur rendez-vous au 03 85 33 97 96 (contact : Sophie Menand)

Les animations ont lieu entre 9h30 et 11h00 :

Judi (2 à 3 fois par mois) : bât. Evolution à Viré

Mardi (dernier du mois) : salle du préau à Lugny

# SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Depuis 2 ans, le Service Enfance Jeunesse accompagne deux acteurs associatifs sur le territoire de la Communauté de Communes "Mâconnais - Val de Saône" pour que puisse vivre des actions éducatives en direction des enfants et des adolescents. Son coordinateur intervient auprès d'elles sur des aspects purement administratifs (modalités de mise en place des accueils par exemple), mais aussi sur des questions liées aux pratiques pédagogiques pour tenter d'imaginer quels sont les projets les plus pertinents sur ce territoire.

Sa première préoccupation est de veiller à ce que toutes les actions entreprises soient une contribution à l'apprentissage de la vie de citoyen et du savoir vivre-ensemble :

Le CLEM : est chargé d'organiser et d'animer les actions en direction du public "pré-adolescent" et "adolescent" (de 12 à 16 ans) en proposant des activités de loisirs et en tentant de mobiliser les jeunes sur des thématiques auxquelles ils peuvent se montrer sensibles (action de prévention ou de solidarité par exemple).

Le CECL dirige son action sur un public plus jeune. Il organise des centres de loisirs durant les vacances et tous les mercredis. Il propose aussi des "clubs" qui permettent aux enfants de pratiquer des activités variées à un rythme moins soutenu.

Le choix de collaborer étroitement avec ces associations s'appuie sur plusieurs raisons :

- Ces associations permettent d'impliquer les habitants du territoire dans la mise en place du Projet Educatif de la Communauté de Communes.

- Les projets mis en oeuvre correspondent à des besoins ou des attentes des parents, des jeunes ou des enfants.

- Le Service Enfance Jeunesse bénéficie de l'expérience de ces deux associations qui militent pour la prise en compte des besoins de l'enfant mais aussi pour la MISE EN OEUVRE de situations qui permettent d'expérimenter, de découvrir, de s'épanouir, d'apprendre à vivre ensemble, de s'amuser.... Le CECL oeuvre depuis plus de 29 ans ( 32 ans pour le CLEM).

- Enfin, ces deux associations bénéficient de l'expertise d'une Fédération (reconnue Complémentaire à l'Ecole Publique), les Francas à laquelle elles sont affiliées. Cette Fédération propose tout au long de l'année des initiatives innovantes en matière d'animation, des rencontres entre animateurs, directeurs, coordinateurs ainsi que des réflexions sur l'aménagement du temps libre des enfants et de la formation de personnels vacataires (BAFA, BAFD) ou professionnels.

## **le CENTRE de LOISIRS EDUCATIFS de MÂCON ( CLEM )**

Le CLEM organise des activités pendant toutes les périodes de vacances scolaires, vacances de fin d'année exceptée. L'ensemble de ces activités est mis en oeuvre avec la collaboration de quatre autres communes (Laizé, La Salle, Senozan et Charbonnières). Le CLEM s'adresse ainsi à tous les jeunes scolarisés dans les collèges de LUGNY. En 2008, le CLEM a accueilli près de 200 jeunes différents sur une programmation d'activités variées :

- activités sportives : organisation d'un raid à Lugny, tournoi de futsal, tir à l'arc, olympiades, ski, danse, course d'orientation, participation au Raid Bourgogne Aventure...

- activités manuelles et de bricolage : customisation de vêtements, fabrication de déguisements, fabrication de caisses à savon (voitures à pédales)...

- activités scientifiques : visite du planétarium à Vaulx en Velin, visite de l'Aquarium de Lyon, fabrication de micro-fusées à poudre et à eau...

- activités multimédia : tournois de jeux vidéos, réalisation de micro-trottoir...

- activités de prévention et de solidarité : formation aux gestes de premiers secours, participation aux Téléthon, action de prévention aux risques de la route...

### **Zoom sur le Raid « En route pour l'Aventure » :**

du 15 au 18 juillet, plus de 25 adolescents ont participé à un raid qui proposait d'enchaîner de multiples épreuves sportives de pleine nature avec des épreuves de réflexion et de recherche. A cette occasion, les jeunes ont pu apprendre à utiliser une boussole et à lire une carte topographique. Tout au long de l'épreuve, les jeunes ont dû prêter une attention particulière à leur environnement afin de repérer et de photographier des exemples précis de l'impact de l'homme dans la nature : pollution, réseau électrique, clôture, plantations rectilignes...

1er jour : les activités proposées étaient : montage des tentes, lecture sur carte, initiation au tir à l'arc, biathlon (course à pied + tir à l'arc) et course aux points (trouver le plus de balises dans la nature dans un temps donné) en nocturne.

2<sup>ème</sup> jour : Randonnée VTC, Parcours de maniabilité en VTT, Spéléologie (descente dans une faille de plus de 14 mètres), descente VTT.

3<sup>ème</sup> jour : Randonnée pédestre, lancer de boomerang, escalade, descente en rappel, via cordata, course d'orientation, toile d'araignée. A cette occasion, un film a été réalisé. Il est disponible sur le site.



### **Zoom sur le projet Caisse à Savon :**



Durant 9 jours, plus d'une dizaine de jeunes se sont lancés dans la conception de véhicules à pédales encadrée par un intervenant spécialisé. Leur mission était d'imaginer et de dessiner un projet de véhicule puis de tenter de le construire. A l'issue de ce travail qui a eu lieu à Viré, les jeunes ont participé à l'aménagement d'un tronçon de route afin de concevoir un espace de course sécurisé (à Saint-Gengoux de Scissé). Le dernier jour, les jeunes ont pu s'élancer dans leur « caisse à savon » devant un public nombreux. Les jeunes, leurs parents ainsi que les élus locaux se sont finalement retrouvés autour d'un pot, « histoire de discuter mécanique » !

## **le COMITE pour l'ENFANCE du CANTON de LUGNY (CECL)**

Depuis le 1er octobre 2008, le CECL organise un centre de loisirs le mercredi en complément de ses autres activités. Voici quelques informations sur cette nouvelle activité.

### **A LA CARTE !!!**

#### **1. Réservation souple !**

Subitement besoin de garde ? L'Accueil de Loisirs de Viré propose un mode de réservation qui laisse place à l'imprévu ! Pas besoin de réserver une place plusieurs semaines à l'avance... Si vous souhaitez déposer votre enfant à **la dernière minute** à l'Accueil de Loisirs (sans repas), appelez vite !

Et si vous avez besoin d'un accueil avec repas, les réservations doivent s'effectuer le mardi avant 11h.

#### **2. plusieurs types d'accueil !**

Plus besoin de réserver une journée entière ! Inscrivez votre enfant selon vos besoins ! L'accueil de Loisirs propose 5 types d'accueil. Choisissez le vôtre !

**MATIN** : arrivée entre 8h et 9h – départ entre 11h45 et 12h

**MATIN + REPAS** : arrivée entre 8h et 9h – départ entre 13h et 14h

**APRÈS-MIDI** : arrivée entre 13h et 14h – départ entre 17h et 18h

**APRÈS-MIDI AVEC REPAS** : arrivée entre 11h45 et 12h - départ entre 17h et 18h

**JOURNÉE** : arrivée entre 8h et 9h - départ entre 17h et 18h

### 3. des horaires étendus !

Vous partez travailler plus tôt ? Vous voulez récupérer votre enfant après 18h ? Pas de soucis, le CECL propose un système de garderie avant et après le centre pour répondre à vos impératifs !

Horaire de la garderie : 7h30 à 8h et 18h à 18h30 ( 0,5 € par ½ heure entamée)

### 4. ensemble, c'est mieux !

Participer à l'Accueil de Loisirs, c'est apprendre à vivre avec d'autres enfants. Une des missions principales de l'Association est de contribuer à l'apprentissage de la vie en collectivité. Chacun est cependant accueilli avec ses différences, ses rêves, ses envies et son rythme. Toutes ses particularités sont considérées comme une source d'enrichissement et d'épanouissement mutuels entre les enfants.



### 5. des activités variées

Fréquenter l'Accueil de Loisirs de Viré n'est pas seulement utiliser un service de garde ! L'équipe d'animation qui accueille les enfants prépare des activités pour tous : grands, petits, filles, garçons, sportifs, créatifs...

Pour que tout le monde trouve son compte, les enfants sont amenés à donner leur avis et à initier des activités. A l'Accueil de Loisirs de Viré, les séances d'animation et les moments de jeux libres se succèdent judicieusement pour ne pas surcharger la journée et pour que les enfants profitent pleinement de leur jour de congé !

## **INSCRIPTIONS**

03 85 33 93 16 ou 03 85 33 98 05

N'oubliez pas :

- Votre attestation ou numéro CAF
- Vos chèques-vacances
- Vos aides (Comités d'Entreprise)
- Une attestation d'assurance de l'enfant
- Votre chéquier

Prévoir le montant de l'adhésion à l'association pour une première inscription en 2009.

Une période : tous les mercredis compris entre deux vacances.

## **LOISIRS de GRANDIR**

Le Service Enfance Jeunesse met à disposition des différentes structures intercommunales un outil "en ligne" offrant différents services. Le plus visible de tous est le blog <http://www.loisirsdegrandir.org> où les structures publient régulièrement des compte-rendus d'activités, photos ou vidéos à l'appui. Cet outil devient de plus en plus interactif puisqu'il permet maintenant aux lecteurs (souvent des utilisateurs des services) de réagir en commentant les différents articles. Les internautes peuvent aussi se procurer divers documents concernant le centre de loisirs de Viré (projet éducatif du CECL, décharge de responsabilité,...), la programmation des animations du Relais Assistantes Maternelles...

Il existe aussi une face cachée de LoisirsDeGrandir. En effet, chaque service est maintenant doté d'une adresse courriel et d'un éventail d'outils de communication : liste de diffusion, lettre d'information...

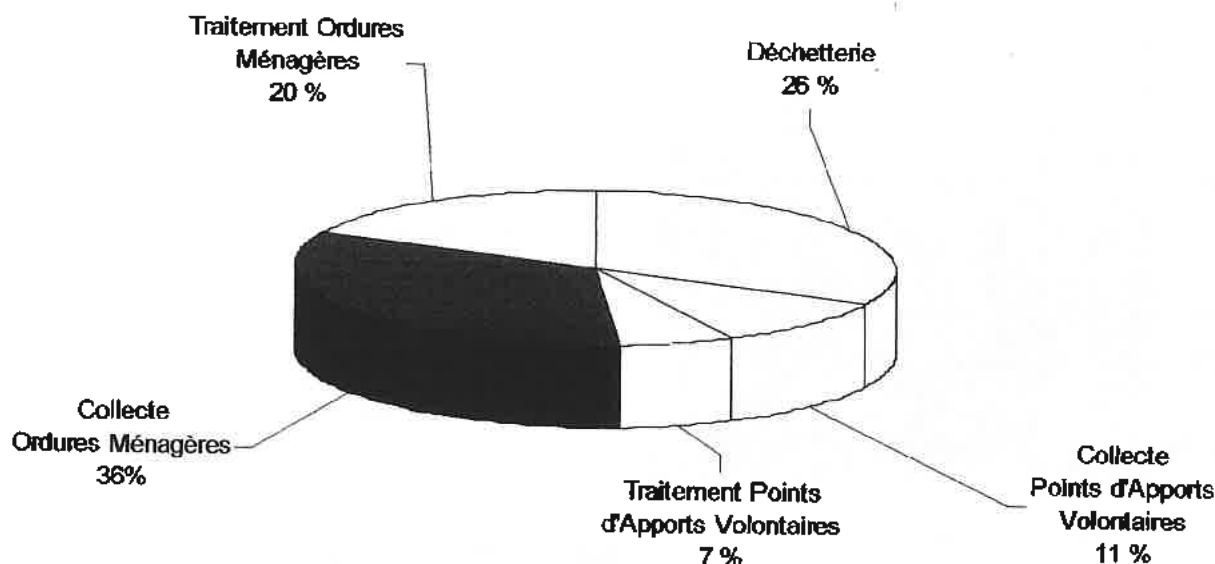
A bientôt sur LoisirsdeGrandir !





## à propos des déchets

### Répartition des dépenses relatives aux déchets en 2007



#### Quelques chiffres

|                                 | Déchetterie | Points d'Apports Volontaires |            | Ordures Ménagères |            |
|---------------------------------|-------------|------------------------------|------------|-------------------|------------|
|                                 |             | Collecte                     | Traitement | Collecte          | Traitement |
| <b>Coût annuel par habitant</b> | 15,80 €     | 8,62 €                       | 5,09 €     | 27,83 €           | 15,24 €    |
| <b>Poids en kg par habitant</b> | 260,09 kg   | 88,32 kg                     |            | 244,31 kg         |            |

#### Caractérisations des déchets des points d'apports volontaires

Les caractérisations ont lieu tous les mois au centre de tri, il s'agit de vérifier la qualité du tri pour l'ensemble des produits.

#### **Pourcentage des erreurs de tri par mois en 2007 :**

|                           | janvier | février | mars  | avril  | mai    | juin   | juillet | septembre | octobre | novembre | décembre |
|---------------------------|---------|---------|-------|--------|--------|--------|---------|-----------|---------|----------|----------|
| <b>emballages</b>         | 4.90%   | 12.41%  | 9.82% | 15.57% | 11.94% | 14.24% | 18.18%  | 10.32%    | 13.79%  | 11.85%   | 9.66%    |
| <b>Journaux magazines</b> | 4.60%   | 6.57%   |       | 23.87% |        |        | 26.48%  |           | 5.53%   |          |          |

Pour éviter ces erreurs qui compliquent le recyclage et doublent le coût du tri, voici quelques règles à respecter :

**Ne sont pas recyclés :**

- les sacs plastiques,
- les petits emballages en plastiques tels que les pots de yaourt, de crème fraîche ou les barquettes en polystyrène,
- tout ce qui contient des restes, les couches culottes, les papiers salis ou gras, les barquettes sales, les mouchoirs en papier et autres articles hygiéniques,
- les films plastiques enveloppant les revues et les emballages.

## Le tri des emballages en verre

### **Bac Vert**

Les emballages en verre, bien vidés se recyclent :

- bouteilles et flacons
- pots et bocaux

Le verre culinaire et la vaisselle en verre et les ampoules ont une composition chimique différente du verre d'emballages qui rend impossible leur intégration au calcin dans les fours verriers.

Seuls les emballages en verre (bouteilles, pots et bocaux) doivent être déposés dans les conteneurs ou les bacs de collecte sélective.

## Le tri des métaux, briques et cartons

### **Bac Jaune**

Les boîtes métalliques, les briques alimentaires et les cartons, bien vidés de leur contenu se recyclent :

- boîtes et suremballages en carton
- briques alimentaires
- bidons de sirop, aérosols, boîtes de boisson et de conserve, barquettes en aluminium

N'enfermez pas les emballages à recycler dans des sacs plastiques comme les sacs de caisse. Les employés du centre de tri n'ont pas toujours le temps d'ouvrir les sacs et de les vider, les emballages « enfermés » ne seront donc pas recyclés...

Inutile de laver les emballages avant de les jeter, bien les vider suffit amplement.

## Le tri des emballages en plastique

### **Bac Jaune**

Seuls les bouteilles et flacons en plastique se recyclent :

- Alimentaire : bouteilles de soda, d'eau, d'huile, de lait, de soupe, flacons de mayonnaise, de sauce tomate, conteneurs à vin...
- Flacons de produits ménagers : adoucissant, lessive, liquide-vaisselle...
- Flacons de produits d'hygiène : shampoing, bain moussant, gel douche...

Tous les plastiques ne sont pas à recycler :

- les sacs plastiques et les films plastiques enveloppant les revues et les emballages, les pots de yaourts ou encore les barquettes sont trop légers et ne contiennent pas suffisamment de matière : leur recyclage n'est pas rentable. Seuls les bouteilles et flacons se recyclent !
- Vous pouvez trier les petites bouteilles et flacons en plastique, même ceux qui ont contenu des produits d'hygiène et de beauté. Vous pouvez les jeter avec leurs bouchons, c'est plus simple, plus propre et plus pratique.

## Le tri des papiers

### **Bac bleu**

Se recyclent :

- les journaux, les magazines et les revues
- les prospectus et les catalogues

Les feuilles de papier et les enveloppes sont collectées par Relais.

**Des autocollants « Stop pub » sont à votre disposition à la Mairie, n'hésitez pas à les demander.**

# Le Festival des Musiques Rares en Mâconnais Val de Saône

« un événement désormais incontournable ! »

(Le Courrier de Saône et Loire )

Peut-on tenter une définition des musiques rares : « musiques rares: œuvres ou compositeurs méconnus, partitions peu jouées de compositeurs connus, instruments rares, rencontres musicales insolites...ou improbables...et depuis cette année sous-titré Festival des Musiques Dérangées ! » selon Jean-Claude Amiot.

Du 22 juin au 17 juillet 2008, le Festival des Musiques Rares a fêté ses 5 ans d'implantation en Mâconnais Val de Saône. Le Journal de Saône & Loire, la Revue Spectacles et la Revue du Conseil Général se sont fait l'écho de l'originalité et du succès de l'entreprise. Le nombre de spectateurs, les recettes et les concours financiers ont augmenté.

La programmation 2009 du VIème Festival des Musiques Rares en Mâconnais Val de Saône sera placée sous le signe de la diversité des lieux de concerts et des styles musicaux.

- Lieux de concerts : le Festival sera présent dans 10 églises de la Communauté de Communes et c'est la première fois dans une seule saison depuis les débuts du Festival en Mâconnais Val de Saône. Le fait est assez remarquable pour être signalé.
- Styles musicaux : musiques traditionnelles celtiques ou du bassin méditerranéen, musiques classiques dérangées de la IX<sup>ème</sup> de Beethoven au piano ou un quatuor de violons altos, en passant par le jazz, le swing, la musique brésilienne, la parole est donnée aux artistes de notre temps qui ont choisi des expressions musicales qui les décalent des tendances actuelles qui voudraient être dominantes !

## Programme 2009 :

### Eglise de Burgy, 19 juin à 18h30, et présentation des artistes du Festival

Eglise de Saint-Albain, 19 juin à 20h30, AIR BAG Comemuses Cabrettes Musettes

Eglise de Viré (Vértzet), 25 juin à 20h30, DA CAPO Swing & Gospel

Eglise de Saint-Gengoux de Scissé, vendredi 3 juillet à 20h30, GAÏMALIS musiques du bassin méditerranéen

Eglise de Clessé, 5 juillet à 18h, QUATUOR MEDITERRANEE quatre guitares de Bach au Brésil ...

Eglise de Bissy la Mâconnaise, 8 juillet à 18h30 le FESTIVAL fait son CINEMA projection rétrospective des films tournés depuis 2005 au Festival.

Eglise de Lugny, 10 juillet à 20h30, OLIVIER BESNARD, piano, 9<sup>ème</sup> symphonie Beethoven/Liszt...

Eglise de Cruzille, 12 juillet à 18h, EBONY 5T cinq clarinettes de Purcell à Gershwin

Eglise de Chardonnay, 17 juillet à 20h30, LES Z'ALTOS ensemble violons altos

Eglise de Montbellet, 19 juillet à 18h, ESTHER LAMANDIER romances sépharades

La diversité géographique des auditeurs conforte le pari des organisateurs du Festival de proposer une programmation qui suscite l'intérêt des habitants des communes concernées par l'organisation de chaque événement mais aussi l'ensemble de la région et au-delà, à travers les touristes de passage en Mâconnais.

Le Festival organisé par la Communauté de Communes Mâconnais Val de Saône reçoit l'aide du département de Saône et Loire, de la Région de Bourgogne et de ses partenaires, les Caves Coopératives de Clessé, Lugny, Viré, les Pianos CROSES, les Parquets Protat, le Journal de S&L.

Jean-Claude Amiot, directeur artistique du Festival des Musiques Rares.